

CONTRAT DE PROJETS
ETAT – REGION
2007-2013
LANGUEDOC-ROUSSILLON

BILAN DE L'EXERCICE 2010



Septembre 2011



SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE	9
Bilan au 31 décembre 2010	11
Bilan des engagements Etat et Région par grands projets.....	15
Bilan des mandatements Etat et Région par grands projets.....	17
DEUXIEME PARTIE	19
Projet 1	21
Projet 2	33
Projet 3	45
Projet 4	53
Projet 5	63
Projet 6	73
Projet 7	79
Projet 8	93
Projet 9	101
Projet 10	111
Projet 11	121

L'Etat et la Région Languedoc-Roussillon ont signé le 18 décembre 2006 le premier Contrat de Projets Etat Région 2007-2013. Le CPER a été révisé à mi-parcours. L'avenant relatif à la révision à mi-parcours a été signé le 18 février 2011.

Les engagements financiers consentis par l'Etat et le Conseil Régional s'élèvent à plus d'un milliard trois cent mille euros, soit 495,85 M€ pour l'Etat et 813,87 M€ pour la Région.

L'Etat et la Région ont affiché cinq priorités concrétisées dans onze grands projets pour le territoire régional :

• ***Priorité I : Valoriser notre capital humain***

L'essor économique de la Région est indissociable d'une part de la dynamique démographique, d'autre part du potentiel de ses centres de recherche et universités. Cependant, le chômage demeure un facteur bloquant qui crée des situations sociales préoccupantes dans les bassins d'emploi les plus affectés.

Par conséquent, mobiliser les compétences est un pari ambitieux pour développer la compétitivité de notre économie et favoriser l'intégration sociale.

Dans une économie mondialisée pilotée par la logique d'innovation, les organismes de recherche et les universités doivent être des partenaires du développement du Languedoc-Roussillon.

Trois principaux objectifs ont été identifiés par l'Etat et la Région :

→ projet 1 : encourager la recherche régionale

→ projet 2 : vers l'université du Languedoc-Roussillon

→ projet 3 : mettre en phase l'offre de formation avec les attentes de l'économie et améliorer l'accès et le retour à l'emploi

• ***Priorité II : Soutenir les entreprises du Languedoc-Roussillon***

La dynamique entrepreneuriale est féconde en Languedoc-Roussillon. Mais les entreprises restent de petite taille et atteignent rarement la taille critique leur permettant de gagner de nouveaux marchés et de créer des emplois pérennes.

Dans une économie où la concurrence mondiale ne fait que croître, la performance des entreprises et leur capacité à s'adapter rapidement sont désormais vitales. Les entreprises régionales sont ainsi obligées de rechercher l'excellence ; mais leur faible taille peut apparaître comme un handicap dans la mobilisation des moyens nécessaires à cette évolution.

Limitées par leur envergure financière, la faiblesse ou l'absence des fonctions de R&D, commerciales et marketing, les entreprises régionales ne peuvent s'imposer individuellement. Le manque de structuration, de mise en réseau, de mutualisation des moyens ou de capitaux joue directement sur leur développement.

La stratégie conjointe de l'Etat et de la Région repose, entre autres, sur le regroupement des entreprises dans des pôles leur permettant de résoudre collectivement certaines difficultés et de leur assurer une bonne visibilité stratégique :

→ projet 4 : encourager l'innovation à travers les pôles de compétitivité et l'accompagnement des filières industrielles

→ projet 5 : soutenir les filières : agriculture, forêt, pêche et conchyliculture

- ***Priorité III : Garantir un aménagement équilibré du territoire***

Restée en marge des grands mouvements urbains de l'immédiat après-guerre, la région s'est réorganisée autour de deux territoires urbains, le premier reliant des villes à échelle humaine sur la zone littorale, le second constitué en réseau de petites villes sur un axe de piémont. L'agglomération de Montpellier est devenue la clé de voûte de cet urbanisme régional, en déployant des services de type métropolitain et en structurant la cohésion de l'archipel humain du littoral, en jouant la carte de la complémentarité des villes entre elles.

Ce modèle de territoire est propice à un développement économique tertiaire, et permet également d'assurer plus facilement un développement durable que dans des métropoles marquées par l'urbanisme de l'ère industrielle. Il favorise enfin une véritable mobilité et une réelle cohérence de l'espace régional. Aussi faut-il renforcer cette organisation territoriale respectueuse de l'environnement, afin de résoudre l'équation difficile entre attractivité, développement et maintien de la cohésion sociale et territoriale.

L'objectif conjoint de l'Etat et de la Région est donc :

→ projet 6 : d'assurer un nouvel équilibre urbain – rural

→ projet 7 : de préserver l'environnement pour garantir l'attractivité du territoire régional

→ projet 8 : de gérer durablement le littoral

- ***Priorité IV : Assurer le renouvellement de l'offre de transports par l'intermodalité et développer les réseaux de télécommunications***

Le positionnement géographique privilégié du Languedoc-Roussillon place le territoire au cœur de flux massifs de marchandises et de voyageurs qui sont appelés à s'intensifier, d'une part, entre la péninsule ibérique et l'Afrique du Nord et l'Europe continentale via la vallée du Rhône, d'autre part, entre la péninsule ibérique et la péninsule italienne via l'arc méditerranéen.

Toutefois, le territoire languedocien est un espace géographiquement contraint dont un certain nombre d'infrastructures n'ont plus que des capacités limitées pour supporter des flux supplémentaires.

Face à ce constat, l'articulation entre l'évolution de la demande et l'évolution de l'offre de transport doit être repensée et des réponses globales et ambitieuses doivent être trouvées pour relever le défi d'un développement soutenable :

- Satisfaire les besoins locaux sur l'axe littoral sans compromettre le développement des flux européens, nationaux et interrégionaux de longue distance.
- Capitaliser sur le développement des flux de transit pour dynamiser le tissu économique local.
- Organiser le report modal du transport de marchandises vers les modes fluvial, maritime et ferroviaire.
- Structurer le développement du territoire autour de systèmes de transports collectifs accessibles à tous.

- Réaliser les infrastructures nécessaires afin de mettre en place la couverture quasi-totale du territoire régional en haut débit afin de permettre à tous l'accès aux usages et à la société de l'information.

→ **projet 9 : mieux desservir le territoire**

• **Priorité V : Renforcer notre cohésion sociale**

La richesse et la spécificité du patrimoine culturel du Languedoc-Roussillon incitent l'Etat et la Région à concentrer leurs efforts pour la rénovation et la construction d'équipements et de monuments culturels historiques.

→ **projet 10 : soutien aux projets culturels et protection du patrimoine**

Enfin, le soutien à la reconversion des structures hospitalières en établissements de moyen et long séjour pour personnes âgées et pour l'accueil des personnes handicapées constituera une des priorités de l'Etat.

→ **projet 11 : améliorer les services de santé.**



PREMIERE PARTIE

**Bilan consolidé
2010**

Bilan au 31 décembre 2010

NB : La maquette initiale du CPER, validée en 2006, est la maquette de référence pour ce document.

Le bilan d'exécution du Contrat de Projets Etat - Région (CPER) 2007-2013, établi conjointement par les services de l'Etat et de la Région, contribue à la transparence de l'action publique territoriale. Il permet d'apprécier les efforts consentis par les deux parties pour réaliser dans un cadre pluriannuel les objectifs communs poursuivis ainsi que les contraintes éventuellement rencontrées.

- Le financement des opérations s'effectue dans un cadre pluriannuel selon un phasage budgétaire pouvant débuter en cours de contrat en fonction du calendrier des opérations ;
- La réalisation d'études préalables à la mise en œuvre opérationnelle des projets influe sur le taux de réalisation du contrat, le financement plus important des opérations intervenant dans un second temps.

De janvier 2007 à décembre 2010, 854 M€ € ont été engagés conjointement par l'Etat et la Région, soit 65 % du montant contractualisé total, selon la répartition suivante :

- L'Etat a engagé 297 M€ au 31/12/2010, soit 60 % du montant contractualisé,
- La Région a engagé 557 M€ au 31/12/2010, soit 68 % du montant contractualisé.

2010 marque l'achèvement d'opérations d'envergure dont l'exécution était prévue lors de la première phase du contrat, notamment :

- Enseignement supérieur et recherche : Pôle Chimie Balard, Relocalisation Médecine Campus Arnaud de Villeneuve, Florac Sup Agro, Nîmes CUFR Site Hoche, Narbonne urbanisme,
- Littoral : Grand site de la Petite Camargue,
- Culture et patrimoine : Théâtre de l'Archipel à Perpignan, Palais des Rois de Majorques,
- Transports : Origine Terminus (OT) de Sète / Lunel.

Le taux d'engagement des opérations pour la Région en 2010 (18%) est conforme aux objectifs du Contrat et supérieur au taux théorique d'avancement annuel du Contrat de Projets (14,3%), alors que pour l'Etat, le taux d'engagement (12%) est légèrement inférieur au taux théorique.

- En cumul 2007/2010, 7 projets du Contrat affichent une progression supérieure ou égale au taux théorique d'avancement du CPER (57 %) :

Projet 11 « Améliorer les services de santé »	100%
Projet 4 « Encourager l'innovation à travers les pôles de compétitivité et l'accompagnement des filières industrielles »	92 %
Projet 6 « Assurer un nouvel équilibre urbain-rural »	84 %
Projet 1 « Encourager la recherche régionale »	69 %
Projet 3 « Mettre en phase l'offre de formation avec les attentes de l'économie et améliorer l'accès et le retour à l'emploi »	67 %

Projet 7 « Préserver l'environnement pour garantir l'attractivité du territoire régional »	65 %
Projet 9 « <i>Mieux desservir le territoire</i> »	61 %

- 4 projets du Contrat affichent une progression légèrement inférieure au taux théorique cumulé d'avancement du CPER (57 %) :

Projet 2 « Vers l'université du Languedoc-Roussillon »	55 %
Projet 8 « Gérer durablement le littoral »	52 %
Projet 10 « Soutien aux projets culturels et protection du patrimoine »	49 %
Projet 5 « Soutenir les filières : agriculture, forêt, pêche et conchyliculture »	48 %

■ **Une mobilisation progressive des Fonds Européens sur les opérations contractualisées au titre du Contrat de projet Etat-Région 2007-2013 :**

Le suivi de la programmation du CPER et des fonds européens en région (notamment FEDER, FSE et FEADER), permet de mettre en avant la cohérence et la complémentarité des programmes européens avec le CPER.

Ainsi, en 2010 de nombreuses opérations emblématiques inscrites au CPER ont également bénéficié de fonds européens, notamment :

- Secteur viticole : investissements relatifs à l'adaptation de la filière viticole aux marchés réalisés en 2010, pour un montant total de 15 771 093 €, avec 4 478 834 € de la Région, 1 831 322 € de FEADER + mobilisation de FEADER sur le dispositif ASTREA,
- Pôles de compétitivité : 11 projets de Recherche et Développement labellisés par les pôles de compétitivité ont été cofinancés par la Région pour un montant de 1,1 M€ et par le FEDER pour un montant de 2,4 M€ sur un coût global de 10,5 M€,
- Les opérations d'aménagement du littoral (projet 8) : de 2007 à 2010, 8 875 558 € de FEDER ont été mobilisés pour un montant total de 56 868 252 M€,
- Les actions de formation professionnelle et d'apprentissage : 367 171 € de fonds européens (FEDER/FSE) ont été mobilisés en 2010 pour soutenir l'ARACT (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), l'OREF (Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation) et le CARIF (Centre d'Animation de Ressources et d'Information sur la Formation), en complément des crédits du CPER.

AVERTISSEMENT

La mobilisation effective des moyens financiers des partenaires correspond :

- ✓ *pour l'Etat aux crédits engagés sur les différents budgets ministériels,*
- ✓ *pour la Région aux crédits votés et inscrits au budget de la collectivité (source : S@fir).*

Le présent bilan présente les engagements de l'Etat et de la Région au 31/12/2010.

Bilan des engagements Etat et Région par grands projets

	TOTAL CPER 2007-2013		ENGAGE 2010				CUMULE 2007 / 2010					
	Etat	Région	ETAT		REGION		ETAT		REGION		TOTAL	
			M€	%	M€	%	M€	%	M€	%	M€	%
Projet 1 : Recherche	52,02	73,83	2,78	5%	25,78	35%	22,3	43%	64,8	88%	87,1	69%
Projet 2 : Université	67,83	47,92	15,22	22%	16,53	34%	36,9	54%	26,4	55%	63,4	55%
Projet 3 : Formation et emploi	13,90	13,90	2,19	16%	1,47	11%	7,8	56%	10,8	78%	18,6	67%
Projet 4 : Innovation et filières industrielles	9,30	78,40	0,92	10%	5,13	7%	5,3	57%	74,9	96%	80,2	91%
Projet 5 : Agriculture	63,43	74,90	5,22	8%	12,54	17%	19,6	31%	46,8	62%	66,4	48%
Projet 6 : Nouvel équilibre urbain / rural	33,91	122,10	6,11	18%	24,68	20%	29,5	87%	101,6	83%	131,2	84%
Projet 7 : Environnement	131,25	135,85	23,32	18%	24,59	18%	97,2	74%	76,9	57%	174,1	65%
Projet 8 : Littoral	25,10	15,87	1,12	4%	1,82	11%	12,5	50%	8,9	56%	21,4	52%
Projet 9 : Transports et communications	74,00	237,70	5,05	7%	31,37	13%	50,6	68%	138,99	58%	189,6	61%
Projet 10 : Culture et patrimoine	18,00	13,40	0,00	0%	2,57	19%	8,3	46%	6,98	52%	15,3	49%
Projet 11 : Services de santé	7,12	0,00	100% program mé en 2007	100%			7,12	100%			7,12	100%
TOTAL	495,86	813,87	61,9	12%	146,5	18%	297	60%	557	68%	854	65%

Bilan des mandatements Etat et Région par grands projets

Taux de mandatement* Etat au 31/12/2011 : 37 %, soit 109 M€.

Taux de mandatement* Région au 31/12/2011 : 50 %, soit 279,9 M€.

Répartition des mandatements de l'Etat et de la Région par grand projet du CPER

(Source : Safir - Presage ; 31 décembre 2010)

Projet	Etat		Région	
	Mt Mandaté	Taux de mandatement*	Mt Mandaté	Taux de mandatement*
Projet 1 / Recherche	11 201 753 €	51 %	16 880 801 €	26 %
Projet 2 / Université	10 052 566 €	27 %	5 382 788 €	20 %
Projet 3 / Formation / Emploi	4 743 065 €	61 %	7 153 077 €	66 %
Projet 4 / Innovation	3 158 963 €	60 %	53 397 412 €	71 %
Projet 5 / Agriculture	11 428 300 €	58 %	26 766 180 €	57 %
Projet 6 / Volet territorial	6 376 379 €	22 %	57 904 956 €	57 %
Projet 7 / Environnement	25 917 597 €	27 %	19 571 398 €	25 %
Projet 8 / Littoral	7 107 317 €	57 %	4 714 144 €	53 %
Projet 9 / Transports	24 233 739 €	48 %	82 600 262 €	59 %
Projet 10/ Culture Patrimoine	4 794 028 €	58 %	5 530 416 €	79 %
TOTAL	109 013 707 €	37 %	279 901 433 €	50 %

* Taux de mandatement = montants mandatés / montants engagés

DEUXIEME PARTIE

Présentation des résultats par projet



Priorité 1

« Valoriser notre capital humain »

Projet 1

« Encourager la recherche
régionale »

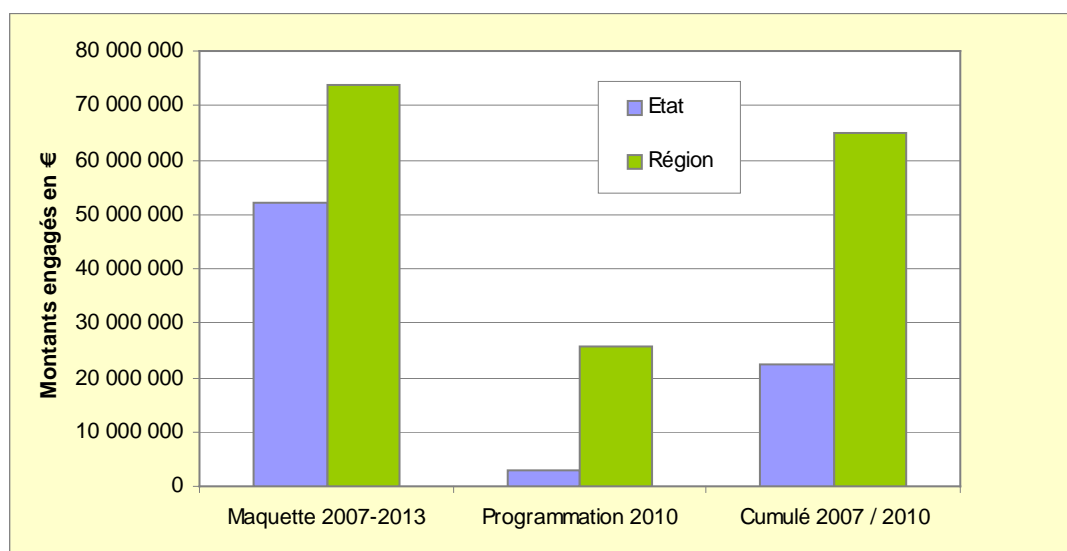
1) Rappel des objectifs

La recherche en Languedoc-Roussillon possède des atouts incontestables mais doit être renforcée et structurée. Pour ce faire, l'Etat et la Région ont retenu les objectifs suivants :

- développement de quelques thématiques d'excellence,
- soutien à des plates-formes scientifiques, éléments structurants de la recherche,
- renforcement de la spécialisation des campus montpelliérains afin d'augmenter les synergies et la lisibilité en agronomie et environnement, biologie et santé, technologies de l'information et robotique (Campus Saint Priest) et en chimie.

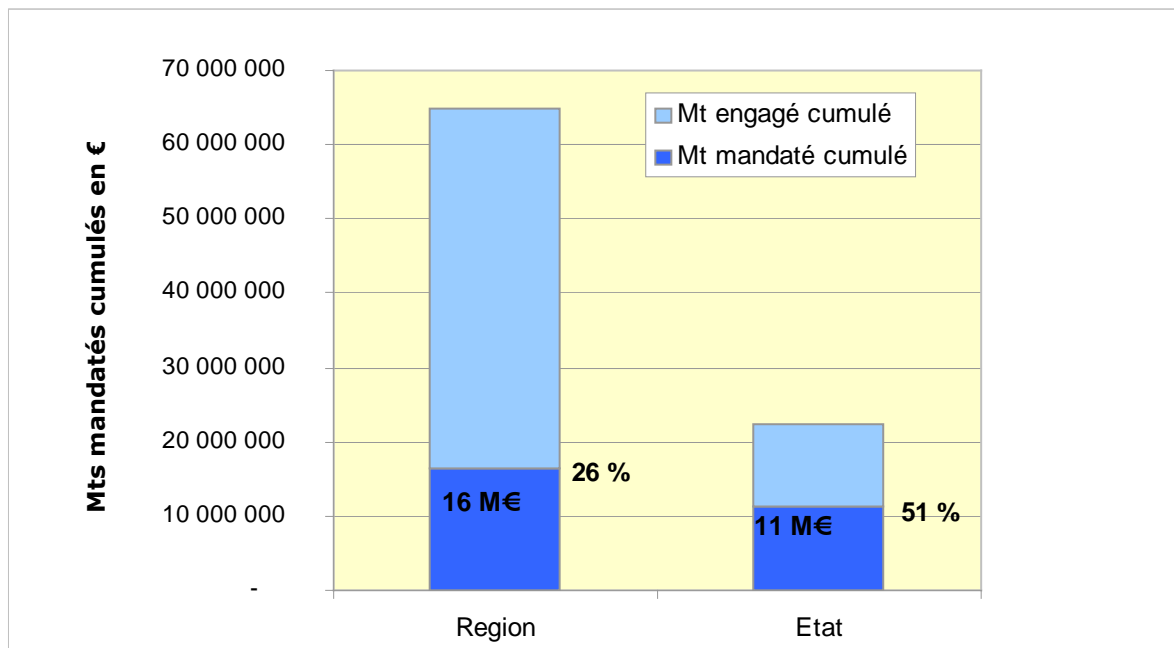
2) Etat d'avancement du projet en 2010

Maquette 2007-2013		Programmation 2010		Cumulé 2007 / 2010	
		En €	% par rapport à la maquette	En €	% par rapport à la maquette
Etat	52 020 000	2 779 842	5%	22 302 093	43%
Région	73 830 000	25 778 550	35%	64 841 107	88%
Total	125 850 000	28 558 392	23%	87 143 200	69%



Fin 2010, l'Etat et la Région ont engagé plus de 69 % des crédits alloués à la recherche régionale, soit un rythme supérieur au taux moyen d'avancement du contrat (57 %). Les principaux projets programmés en 2010 concernent le Pôle Chimie Balard, avec plus de 24 M€ engagés par la Région en 2010.

3) Mandatement cumulé 2007/2010 : bilan Etat et Région



4) Liste détaillée des actions du projet 1 et montants programmés en 2010 :

	TOTAL CPER 2007-2013		ENGAGE 2010				CUMULE 2007 / 2010			
	Etat	Région	ETAT		REGION		ETAT		REGION	
Action 1 : Pôle vecteurs et maladies émergentes - Pôle Infectiologie Montpellierain (PIM)	2 050 000	2 050 000	157 777	8%	0	0%	456 977	22%	2 050 000	100%
Action 2 : PF de phénotypage et génotypage	1 150 000	1 150 000	22 532	2%	111 500	10%	1 027 202	89%	961 500	84%
Action 3 : Génétique et génomique des plantes	2 750 000	2 750 000	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
1.1.04 : GEOSUD	3 000 000	1 500 000	518 000	17%	0	0%	518 000	17%	0	0%
1.1.05 : Fin Ecotron à Baillarquet	1 300 000	1 300 000	434 000	33%	0	0%	1 300 000	100%	1 087 000	84%
1.1.06 : Agropolis	1 600 000	2 100 000	225 000	14%	335 000	16%	843 750	53%	1 255 000	60%
1.1.07 : Laboratoire de pathovigilance	150 000	0	0	0%	0		150 000	100%	0	
1.1.08 : CEMIPAI	2 200 000	2 300 000	124 000	6%	0	0%	758 000	34%	152 513	7%
1.1.09 : IRCM	2 000 000	2 000 000	0	0%	0	0%	1 000 000	50%	2 000 000	100%
1.1.10 : RAM	1 500 000	1 000 000	0	0%	692 050	69%	751 631	50%	1 000 000	100%
1.1.11 : Plates-Formes : Biologie Structurale, Génomique Fonctionnelle, IRM CHU	1 620 000	1 780 000	420 000	26%	0	0%	1 620 000	100%	1 754 000	99%
1.1.12 : Pôle STISS	9 450 000	10 050 000	0	0%	0	0%	5 059 000	54%	10 050 000	100%
1.1.13 : EUROMOV	0	6 000 000			0	0%	0		6 036 994	101%
1.1.14 : Campus Chimie - Physique	16 000 000	25 000 000	765 000	5%	24 640 000	99%	2 385 000	15%	25 322 100	101%
1.1.15 : Achat EFS	0	7 000 000			0	0%	0		7 000 000	100%
1.1.16 : Institut de Chimie Séparative, Parc Scientifique et technologique de la Cèze	7 250 000	7 850 000	113 533	2%	0	0%	6 432 533	89%	6 172 000	79%
TOTAL GENERAL	52 020 000	73 830 000	2 779 842	5%	25 778 550	35%	22 302 093	43%	64 841 107	88%

5) **Appréciation qualitative des actions du projet 1 :**

Action 1

Pôle vecteurs et maladies émergentes - Pôle Infectiologie Montpellierain (PIM)

L'objectif de ce projet est de structurer et mettre en réseau les compétences sur les vecteurs et maladies infectieuses animales émergentes. Ce projet multi-sites (IRD, UM2, CIRAD, EID) répond à un besoin en laboratoires confinés et insectariums sécurisés, qui permettront aux équipes de Montpellier de se positionner en tant que leaders internationaux sur cette thématique. L'instruction du projet, finalisée en 2009, s'est révélée complexe et a nécessité une importante coordination du fait de l'implication de quatre partenaires. Par ailleurs, afin de répondre à une attente émise par le Comité Arago, les quatre partenaires, l'Etat et la Région ont signé en 2009 une convention de partenariat précisant notamment la gouvernance et les moyens financiers respectivement apportés.

Le projet porté par l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID) est terminé. Les trois autres sont en cours (Phase programmation terminée. Concours de maîtrise d'œuvre en cours).

ETAT : Inscription de crédits prenant en compte un réajustement du bilan 2007/2009.

REGION : Crédits engagés en totalité.

Action 2

Plates-formes de phénotypage et génotypage

La plate-forme expérimentale de phénotypage « Du gène au phénotype Intégré » (GPI) est destinée à valoriser les avancées en biologie végétale et génomique des plantes, dans les domaines des biotechnologies, des ressources génétiques, et de l'agronomie en milieu méditerranéen.

Le dispositif de phénotypage financé concerne la construction de serres de différents niveaux de confinement et l'équipement robotisé de phénotypage.

L'opération, menée par l'INRA selon une procédure de conception-réalisation, est terminée. Les tests (élevage des plantes + phase essais) doivent se dérouler en début d'année 2011. Inauguration prévue en 2011.

ETAT : inscription de crédits prenant en compte un réajustement du bilan 2007/2009.

REGION : crédits engagés en totalité (sur la base d'une dépense HT).

Action 3

Génétique et génomique des plantes

Ce projet est en attente, suite à son évolution (opération ARCAD) et au projet déposé dans le cadre des Investissements d'Avenir (ARCAD+).

L'étude de programmation d'ARCAD a été réalisée en 2009. Plusieurs scénarii ont été identifiés. Un abondement de la Région a été approuvé dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER. Le choix définitif du projet ne pourra s'effectuer que lorsque la participation financière de tous les partenaires sera connue.

Action 4

Géosud Centre International de recherche et de transfert en télédétection et Information spatiale

Le projet consiste à développer les capacités de la Maison de la Télédétection (MTD) en réception et analyse de l'information spatiale appliquée à la gestion de l'environnement et des territoires (extension du bâtiment actuel et implantation d'une antenne de réception satellitaire haute résolution). Une étude pour déterminer l'implantation de l'antenne a été réalisée en 2009. L'étude de programmation pour l'extension du bâtiment de la MTD a été finalisée en juillet 2010 et le concours de maîtrise d'œuvre lancé en novembre 2010.

Par ailleurs, le projet « GEOSUD » déposé par le CEMAGREF dans le cadre de l'appel à projets « Equipement d'excellence » a été retenu avec une dotation Etat de 11,5 M€.

ETAT : les crédits 2010 ont été destinés à l'acquisition de données satellitaires.

REGION : La demande de financement a été transmise à la Région début 2011. Les crédits ont été engagés en avril 2011.

Action 5

Fin Ecotron à Baillarguet

L'ECOTRON vise à devenir une plate-forme expérimentale de niveau mondial permettant l'étude des écosystèmes confinés à différentes échelles dans des conditions régulées. La construction du bâtiment, financée dans le cadre du précédent CPER, est achevée. L'installation de l'instrumentation de l'ECOTRON est en cours et les premiers tests ont commencé fin 2010. Inauguration prévue en 2011.

ETAT : crédits engagés en totalité.

REGION : crédits engagés en totalité (sur la base d'une dépense HT).

Action 6

Agropolis

L'activité d'Agropolis International est soutenue dans le cadre du CPER. Le programme d'actions 2010 s'inscrit dans la continuité : actions internationales de la communauté scientifique agro-environnement, animation et organisation notamment dans le cadre de l'opération Campus UMSF (Université Montpellier Sud de France). Agropolis International a porté avec succès la candidature de Montpellier pour accueillir le siège du consortium agronomique international CGIAR. L'installation physique des membres du Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (CGIAR) est prévu en mars 2011 dans les locaux d'Agropolis International, dans l'attente de la construction par la Région d'un bâtiment dédié (livraison 2013).

ETAT : Engagement de 225 000 € en 2010.

REGION : La Région a engagé un financement de 335 000 € en 2010.

Action 7

Laboratoire de pathovigilance

ETAT : Opération en cours de réalisation qui comprend un volet recherche expérimentation sur la filière apicole et un volet appui technique auprès des professionnels.

REGION : La Région n'a pas contractualisé sur ce projet.

Action 8

Centre d'études des maladies infectieuses et de pharmacologie anti infectieuse CEMIPAI

Le projet CEMIPAI (Centre d'Etudes des Maladies Infectieuses et Pharmacologie Anti-Infectieuse) est une des composantes majeures de la thématique Infectiologie de l'axe Biologie-Santé du projet Université Montpellier Sud de France (UMSF).

Cette opération doit permettre de finaliser les différentes plates-formes (aménagement et équipements) nécessaires aux équipes regroupées dans les nouveaux bâtiments du Centre de Recherche de Biochimie Macromoléculaire (CRBM)/Centre d'études d'agents Pathogènes et Biotechnologies pour la Santé (CPBS), construits sur le site CNRS Route de Mende.

Le projet comporte deux volets :

1) Equipements du CRBM

→ **REGION** : crédits engagés en totalité en 2009 (0,15 M€).

2) Aménagement et équipement des plates-formes

→ **ETAT** : crédits 2009 entièrement consommés en 2010.

→ **REGION** : Les éléments de réponses sollicités en 2009 ont été apportés par le CNRS en novembre 2010. Le solde des crédits (2,148 M€) sera engagé après réception des dossiers de demande de financement, toujours en attente.

Action 9

Centre de Recherche en Cancérologie de Montpellier (CRCM)

Acteur majeur du Cancéropôle Grand Sud Ouest, l'Institut de Recherche sur le Cancer de Montpellier (IRCM) ambitionne de devenir un centre de référence pour la recherche en cancérologie au sud de l'Europe. L'opération inscrite au CPER concerne la construction d'une extension, ultime phase du programme qui s'est échelonné depuis 1997. Cette extension va permettre l'accueil de nouvelles équipes de recherche et le renforcement des plateaux techniques.

L'Université de Montpellier 1, maître d'ouvrage de l'opération, a choisi LRA en tant que maître d'ouvrage délégué. La maîtrise d'œuvre a été choisie en 2010 (Agence d'Architecture Pierre Tourre). La phase APS a été validée fin 2010 et la phase APD en mars 2011. La livraison du bâtiment est prévue pour mi-2012.

ETAT : Pas de programmation en 2010.

REGION : crédits engagés en totalité

Action 10

RAM – Réseau d'Animaleries de Montpellier

Le développement du Réseau des Animaleries de Montpellier (RAM) a été identifié comme prioritaire pour le pôle Biologie/Santé. Le projet présenté au CPER consiste à mutualiser les moyens scientifiques, administratifs et à réorganiser le fonctionnement des animaleries. Deux vagues d'équipements ont été programmées en 2008 et 2010.

ETAT: réajustement crédits du Bilan 2007/2009.

REGION : crédits engagés en totalité

Action 11

Plates-Formes : Biologie Structurale, Génomique Fonctionnelle, IRM CHU

Les projets des Plates-Formes de Biologie Structurale et Génomique Fonctionnelle (PPM), sous maîtrise d'ouvrage INSERM, ont été réalisés en 2009.

Le projet de l'Institut d'Imagerie Fonctionnelle humaine (I²Fh) du CHU de Montpellier a pris du retard, du fait de l'attente de l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé délivrée en juillet 2010. La commande a été passée fin 2010 auprès de l'UGAP. L'ensemble devrait être opérationnel pour début 2012.

ETAT : réajustement de crédits bilan 2007/2010.

REGION : crédits engagés en totalité.

Action 12

Pôle STISS (Sciences et Technologies de l'Information, des Structures et des Systèmes – anciennement SPI)

La constitution du Pôle Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sur le campus de Saint-Priest est un projet fortement structurant. L'ensemble des partenaires (UM2, CNRS, INRIA) s'est impliqué sur cette opération, avec notamment la signature d'un projet stratégique. Le bâtiment 5 accueillera les équipes de l'Institut Electronique du Sud, une extension pour le Laboratoire Informatique Robotique Microélectronique de Montpellier (LIRMM), la plate-forme HERMES ainsi que des locaux pour des équipes de l'INRIA. Un financement complémentaire sera sollicité au titre de l'Opération Campus (9,157 M€) pour une tranche conditionnelle.

L'Université de Montpellier 2, maître d'ouvrage de l'opération, a choisi LRA en tant que maître d'ouvrage délégué. Le concours pour la maîtrise d'œuvre a été lancé fin 2010 et le choix est intervenu fin mars 2011. La livraison du bâtiment est prévue pour fin 2013.

ETAT : crédits d'investissement engagés en totalité. Une avance de 0,9 M€ a été mandatée au profit de l'UM2 pour couvrir les premiers frais liés au lancement de la 2^{ème} tranche (études de maîtrise d'œuvre). Réajustement crédits Bilan 2007/2009.

REGION : crédits engagés en totalité.

Action 13

EUROMOV

Le projet EUROMOV vise à créer un centre européen qui allie recherche fondamentale et appliquée, formation académique et professionnelle, développement technologique et création d'entreprises, dans le champ du mouvement humain (sport, handicap, ergonomie, etc...) et de ses disciplines connexes.

L'Université de Montpellier 1, maître d'ouvrage de l'opération, a retenu LRA en tant que maître d'ouvrage délégué. Le maître d'œuvre a été choisi en 2010 (Agence CUSY-MARAVAL). La phase APS a été validée fin 2010. La livraison du bâtiment est prévue pour fin 2012.

ETAT : L'Etat n'a pas contractualisé sur ce dossier.

REGION : crédits engagés en totalité.

Action 14

Campus Chimie - Physique

Chimie : l'étude d'aménagement et de pré-programmation a été réalisée en 2008. L'étude de programmation a été finalisée fin 2009 sous maîtrise d'ouvrage CNRS (Recherche) et ENSCM (Enseignement), financée par des crédits Région.

En 2010, l'Assemblée régionale a autorisé le Président de Région à solliciter la Maîtrise d'Ouvrage pour tout ou partie de cette opération. La constitution du dossier d'expertise par le Pôle Balard est en cours. Le CNRS a accepté en avril 2011 d'assurer la maîtrise d'ouvrage du bâtiment Recherche. Un décroisement des crédits a été approuvé dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER, la Région assurant désormais l'intégralité du financement de cette opération. Un financement complémentaire est sollicité au titre de l'Opération Campus (78,4 M€).

La Région a également soutenu le programme d'actions du Pôle Balard, jusqu'en 2010. A partir de 2011, le relais sera pris par la Fondation Balard.

Physique : inscription de crédits et réajustement du Bilan 2007/2009.

Action 15

Achat EFS (Etablissement Français du Sang)

L'acquisition du site de l'EFS a été réalisée en 2007.

ETAT : L'Etat n'a pas contractualisé sur ce projet.

REGION : Opération achevée en 2007.

Action 16

Institut de Chimie Séparative, Parc Scientifique et technologique de la Cèze

Opération achevée.

Le bâtiment de l'Institut de Chimie Séparative (ICS) a été inauguré le 11 juin 2009.

ETAT : réajustement crédits Bilan 2007/2009.

REGION : La participation de la Région sur cette opération, relative à la partie "Equipement" de l'ICS, a été réalisée en totalité en 2007 et 2008, soit un montant total d'engagement régional de 6 172 000 €.

Priorité 1

« Valoriser notre capital humain »

Projet 2

« Vers l'Université régionale »

1) Rappel des objectifs

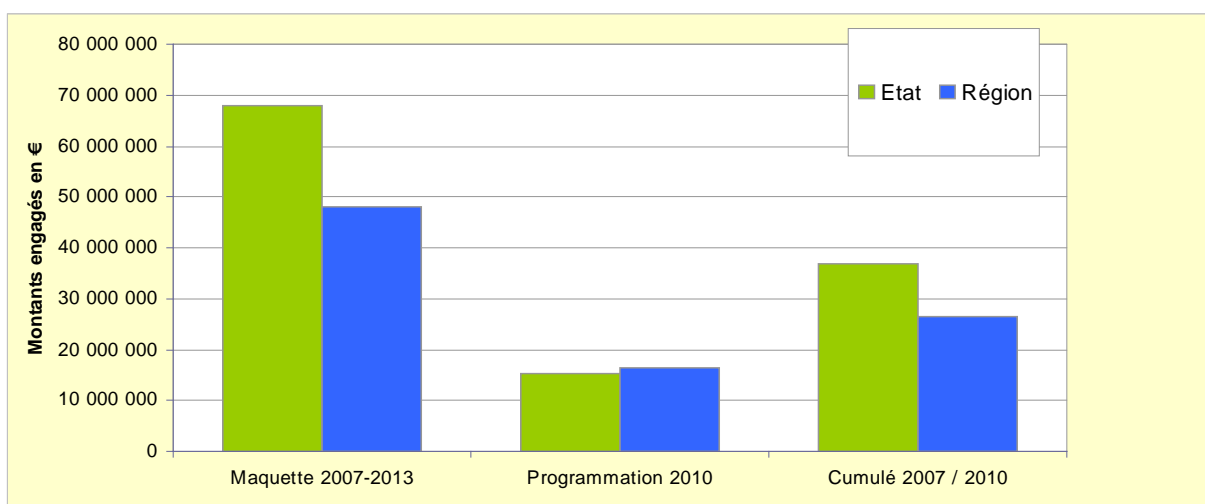
Dans la région Languedoc-Roussillon, les structures d'enseignement supérieur et de recherche constituent un puissant atout de rayonnement et de développement. L'objectif partagé par l'Etat et la Région est la création de l'*Université du Languedoc-Roussillon*, par la constitution du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) régional et par la mutualisation du plus grand nombre de services universitaires.

Par ailleurs, une dizaine d'opérations hors Montpellier est soutenue, venant ainsi conforter les sites universitaires et de recherche sur le territoire régional.

Enfin, un effort significatif, partagé entre l'Etat, la Région et les agglomérations, est effectué sur le logement étudiant.

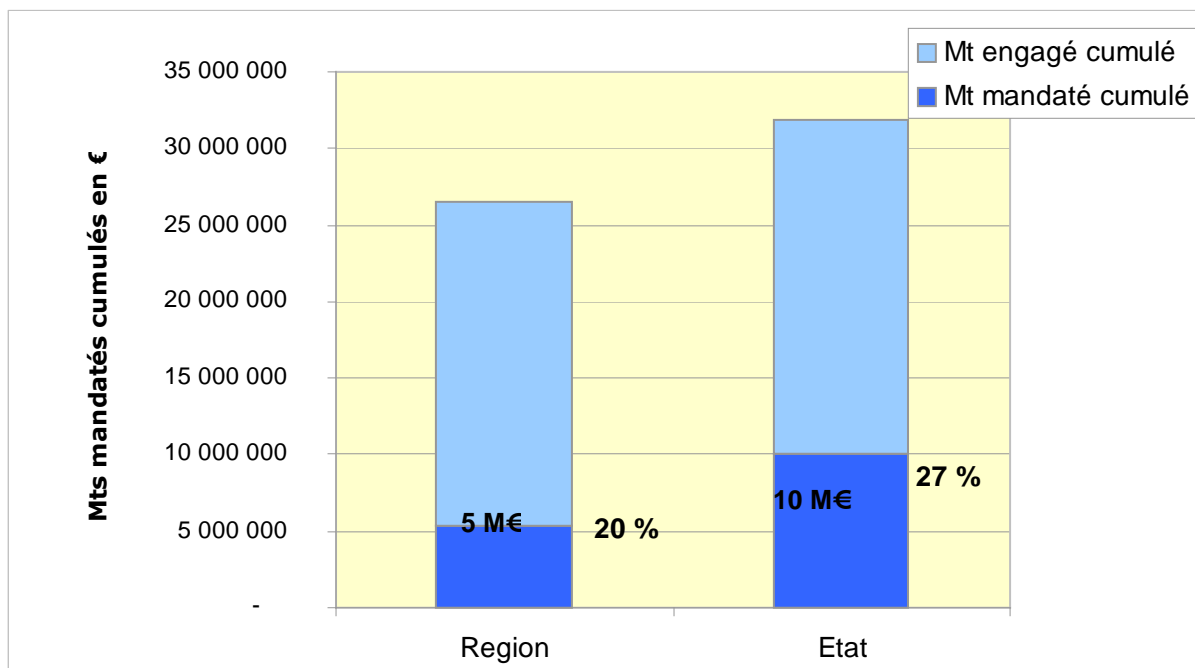
2) Etat d'avancement du projet en 2010

Maquette 2007-2013		Programmation 2010		Cumulé 2007 / 2010	
		En €	% par rapport à la maquette	En €	% par rapport à la maquette
Etat	67 826 000	15 215 400	22%	36 920 000	54%
Région	47 920 000	16 529 725	34%	26 447 422	55%
Total	115 746 000	31 745 125	27%	63 367 422	55%



L'année 2010 a été marquée par le lancement d'opérations emblématiques, comme la relocalisation de la Faculté de Médecine sur le campus Arnaud de Villeneuve ou encore la réhabilitation du site Hoche pour l'Université de Nîmes.

3) Mandatement cumulé 2007/2010 : bilan Etat et Région



→ **Projet 2 : montants programmés en 2010 par action :**

	Maquette 2007-2013		Autorisations d'engagement programmées sur l'exercice 2010		Cumulé 2007-2010			
	<i>En Euros</i>		Etat	Région	Etat	Région	Etat	Région
Action 1 : UM3 : Réhabilitation Campus Route de Mende	4 000 000	0	0		1 300 000	33%		
Action 2 : Saint Charles : incurables + extension + restaurant	12 700 000	10 000 000	14 150 000	0	17 700 000	139%	0	0%
Action 3 : Relocalisation Médecine Campus A de Villeneuve	4 000 000	9 000 000	0	9 000 000	200 000	5%	9 000 000	100%
Action 4 : Pharmacie - Réhabilitation	5 000 000	0	0		0	0%		
Action 5 : Sup Agro - renforcement des capacités d'accueil	1 136 000	0	80 000		873 000	77%		
Action 6 : Nîmes - CUFR Site Hoche	6 500 000	4 700 000	0	4 700 000	1 950 000	30%	4 700 000	100%
Action 7 : Nîmes - Métiers de la longévité	0	1 500 000	0	0			0	0%
Action 8 : Perpignan - Réhabilitation UPVD	5 000 000	0	0		3 600 000	72%		
Action 9 : Perpignan : UPVD - IAE	0	3 000 000		Achevée en 2008			3 000 000	100%
Action 10 : Béziers - IUT - UM2	1 720 000	1 300 000	Achevée en 2009	Achevée en 2009	1 720 000	100%	1 300 000	100%
Action 11 : Alès - EMA	1 400 000	0	0		0	0%		
Action 12 : Banyuls - Locaux d'accueil chercheurs	2 000 000	1 100 000	0	Achevée en 2008	400 000	20%	1 100 000	100%
Action 13 : Thémis - PEGASE phase 2	1 800 000	0	100 400		261 400	15%		
Action 14 : Narbonne Urbanisme	700 000	700 000	0	700 000	700 000	100%	700 000	100%
Action 15 : Florac - Sup Agro	1 870 000	1 000 000	710 000	1 000 000	860 000	46%	1 000 000	100%
Action 16 : Tautavel	210 000	200 000	0	0	210 000	100%	200 000	100%
Action 17 : Logement Etudiants	7 000 000	7 000 000		1 129 725	5 550 000	79%	5 297 422	76%
Action 18 : Mutualisation	5 580 000	4 420 000	0	0	100 000	2%	0	0%
Action 19 : Maison des Sciences de l'Homme	5 500 000	1 000 000	0	0	0	0%	150 000	15%
Action 20 : Tautavel CSTI	500 000	2 800 000	71 400	0	285 600	57%	0	0%
Action 21 : CSTI régionale	320 000	0	103 600		320 000	100%		
Action 22 : Incubateur Cap Agro	890 000	100 000		0	890 000	100%	0	0%
Action 23 : Incubateur CIRAD	0	100 000	Opération annulée à la demande du porteur de projet					
TOTAL	67 826 000	47 920 000	15 215 400	16 529 725	36 920 000	54%	26 447 422	55%

→ **Appréciation qualitative des actions du projet 2 :**

Action 1

U_{M3} - Réhabilitation campus route de Mende

Opération sous maîtrise d'ouvrage Université.

ETAT : Un abondement des crédits Etat a été approuvé dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER : la participation de l'Etat sera portée à 4,5 M€. 1,3M€ a déjà été engagé pour la réhabilitation des Bâtiments Histoire de l'Art et Espaces verts, en complément de crédits spécifiques de sécurité (2,8 M€ hors CPER). Opérations en cours d'achèvement.

REGION : La Région n'a pas contractualisé sur ce projet.

Action 2

Saint Charles : incurables + extension + restaurant

Opération sous maîtrise d'ouvrage Etat.

Un décroisement des crédits Etat et Région a été approuvé dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER, l'Etat assurant désormais l'intégralité du financement de cette opération.

ETAT : Financement complémentaire de la 1ère Tranche à hauteur de 4,5 M€, dont 1,5 M€ pour le 1^{er} équipement. La réalisation de la 2ème Tranche s'établit donc à 13,20 M€ et permettra la réhabilitation de l'Aile des Incurables pour la MSH. Les études sont en cours et le lancement des travaux est prévu pour début 2012.

Action 3

Rélocalisation Médecine Campus A de Villeneuve

Etude de programmation finalisée en 2010, sous maîtrise d'ouvrage Etat (0,2 M€).

La Région a sollicité la maîtrise d'ouvrage de la partie travaux de l'opération en novembre 2009 (Accord Etat, sous réserve révision CPER). En attente de la signature de la convention de maîtrise d'ouvrage avec l'Etat. Le dossier d'expertise a été déposé en octobre 2010 au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) (financement Opération Campus). Le MESR a demandé des éléments complémentaires.

Un décroisement des crédits Etat et Région a été approuvé dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER, la Région assurant désormais l'intégralité du financement de l'opération.

Un financement complémentaire sera sollicité au titre de l'Opération Campus (9,78 M€).

ETAT : les crédits d'études ont été engagés en totalité. Les conclusions de l'étude de programmation ont été remises à fin juin 2010.

REGION : la 1ère tranche de crédits a été programmée en totalité (9 M€) + 1 M€ du CPER 2000-2006.

Action 4

Pharmacie - réhabilitation

Opération en maîtrise d'ouvrage Etat.

Une suppression partielle de crédits Etat a été approuvée dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER. Le dossier d'expertise est en cours d'instruction.

La Région n'a pas contractualisé sur ce projet.

ETAT : Le Préfet a demandé à l'Université de repenser son projet et d'engager une véritable réflexion stratégique sur l'évolution de ce site en lien notamment avec le projet Médecine et le Pôle Balard.

REGION : La Région n'a pas contractualisé sur cette opération.

Action 5

Sup Agro, renforcement capacité accueil

ETAT : Maintien de cinq demi bourses par an.

REGION : La Région n'a pas contractualisé sur cette opération.

Action 6

Nîmes - CUFR site Hoche

Opération en maîtrise d'ouvrage Etat.

Le projet immobilier consiste en une réhabilitation partielle (1ère tranche) du bâtiment H de l'ancien hospice Hoche pour y implanter les différents niveaux d'enseignement. Les études ont été finalisées en 2010. Le projet a été redimensionné en raison d'un surcoût du bâtiment à réhabiliter.

ETAT : le maître d'œuvre a été désigné (Cabinet LAURIOL) et les études ont été engagées en vue d'une livraison du bâtiment pour la rentrée 2013. L'Avant Projet Sommaire porte sur une superficie de 2995 m² SU. Les démolitions préalables aux travaux seront engagées début 2011. Un Comité de Pilotage sera également mis en place pour associer l'ensemble des partenaires au déroulement du projet.

REGION : crédits engagés en totalité.

Action 7

Nîmes - Métiers de la longévité

Opération sous maîtrise d'ouvrage Etat

La Fondation partenariale Institut Méditerranéen des Métiers de la Longévité (I2ML) a été créée fin 2010.

ETAT : L'Etat n'a pas contractualisé sur ce projet.

REGION : la demande de financement, transmise à la Région début 2011, est en cours d'instruction.

Action 8

Perpignan - Réhabilitations UPVD (Université Perpignan Via Domitia)

Opération sous maîtrise d'ouvrage Université.

Un abondement de crédits Etat a été approuvé dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER.

ETAT : 3,6 M€ ont été engagés concernant des restructurations de la Maison Solaire, des Amphithéâtres A1 et A2 et le bâtiment C. Ces crédits viennent en complément de crédits de mise en sécurité spécifiques délégués hors CPER (1,875 M€). Les travaux de la Maison Solaire sont achevés, ceux concernant les amphithéâtres sont en cours d'achèvement.

REGION : La Région n'a pas contractualisé sur ce projet.

Action 9

Perpignan - UPVD – IAE

Opération sous maîtrise d'ouvrage Région.

La livraison du bâtiment est prévue au cours de l'été 2011, pour un accueil des étudiants dès la rentrée 2011.

ETAT : L'Etat n'a pas contractualisé sur ce projet.

REGION : crédits engagés en totalité.

Action 10

Béziers - IUT UM2

Opération sous maîtrise d'ouvrage Communauté d'Agglomération Béziers-Méditerranée.

Le programme de l'opération porte sur une 1ère tranche de 4 700 m² (Surface Utile) pour la réhabilitation des locaux pédagogiques des 3 départements Réseaux et Télécommunications - Techniques de commercialisation - Services et réseaux de communication ainsi que l'aménagement de 80 places de stationnement.

L'opération est en cours. La livraison du bâtiment est prévue en septembre 2011.

ETAT : crédits engagés en totalité, en complément des 4,78 M€ financés hors CPER (Récupération cession foncière).

REGION : La subvention de la Région (1,3 M€) a été votée en juillet 2009.

Action 11

Alès – Ecole des Mines d'Alès (EMA)

Ce projet concerne la construction de l'Institut des Sciences des Risques. L'opération est achevée.

ETAT : Pas de programmation en 2010.

REGION : La Région n'a pas contractualisé sur ce projet qui présentait plusieurs opérations. Néanmoins elle a participé, hors CPER, au financement de l'Institut des Sciences du Risques pour un total de 505 k€ (Opération immobilière et Equipement de la plate-forme).

Action 12

Banyuls - Locaux d'accueil chercheurs

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment destiné à l'hébergement d'étudiants et de chercheurs, en remplacement de l'actuel centre devenu vétuste. Le chantier a démarré début 2010. Suite à un recours déposé par des riverains en mai 2010, un jugement a été rendu début 2011, annulant le permis de construire en l'état. Nouvelle procédure en cours.

pm : un projet de réalisation de laboratoires de recherche (Biodiversarium) est prévu hors CPER sur le site libéré par l'ancien centre.

ETAT : pas de programmation en 2010. Crédits en cours de conversion 172-150.

REGION : crédits engagés en totalité en 2008, soit 1,1 M€.

Action 13

Thémis - Pégase phase 2

Un abondement de crédits Etat a été approuvé dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER.

ETAT : l'engagement des crédits MESR a commencé.

REGION : La Région n'a pas contractualisé sur cette opération.

Action 14

Narbonne Urbanisme

Opération en cours sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération Le Grand Narbonne. Le programme a été finalisé en 2010. Le maître d'œuvre a été choisi fin 2010 (Agence Pascale DEFFAYET). La livraison des locaux est prévue pour septembre 2013.

ETAT : crédits engagés en totalité.

REGION : crédits engagés en totalité.

Action 15

Florac - Sup Agro

Projet immobilier qui prévoit l'extension et la réhabilitation du site de Florac. Un nouveau dossier, redimensionné, a été transmis en février 2010 à l'Etat et à la Région. Le plan de financement a été finalisé en juillet 2010.

ETAT : lancement des travaux courant 2011.

REGION : crédits engagés en totalité.

Action 16

Tautavel

Le projet concerne l'acquisition d'équipements scientifiques pour les activités de recherche.

ETAT : Les crédits ont été engagés en totalité en 2007, soit 210 000 €.

REGION : Les crédits ont été engagés en totalité auprès de l'Université de Perpignan Via-Domitia. Cette dernière mettra l'équipement scientifique à disposition du Centre Européen de Recherche Préhistorique de Tautavel (CERPT).

Action 17

Logement étudiant

ETAT : Lancement des opérations de réhabilitation des bâtiments A de la Cité universitaire Vert-Bois, 5 et 6 de la Cité Universitaire Voie Domitienne et C de la Cité Universitaire Triolet (en 2010). Toutes les opérations sont terminées et représentent un engagement total de 5,5M€.

REGION : L'engagement régional pour 2007-2013 s'élève à 7M€, à parts égales avec l'Etat et les principales agglomérations, soit 21 M€ mobilisés sur la période pour la création et la restructuration du logement étudiant. Il est convenu avec le partenaire CROUS un investissement annuel légèrement supérieur à 1 M€ pour la période 2007-2010 et inférieur pour la période 2011-2013.

En 2010, 1 129 725 € ont été engagés par la Région, de la façon suivante : 1 054 725 € en restructuration de 2 opérations CROUS et 75 000 € en création pour une opération en maîtrise d'ouvrage bailleur social (ESH Un Toit pour Tous) et gestion CROUS à terme.

Action 18

Mutualisation

Opération en maîtrise d'ouvrage Etat. Un décroisement de crédits Etat et Région a été approuvé dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER, l'Etat assurant désormais l'intégralité du financement de cette opération.

Projet en attente de définition.

ETAT : 0,1 M€ ont été engagés pour le lancement des études préalables.

Action 19

Maison des Sciences de l'Homme (MSH)

Ce projet comporte deux volets : immobilier et programme d'actions.

Immobilier : Les locaux de la MSH seront positionnés dans l'aile des Incurables de Saint Charles. Un décroisement des crédits Etat et Région a été approuvé dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER.

ETAT : Dans le cadre de l'avenant au CPER, les crédits seront reportés sur les projets St Charles et Réhabilitation UM3.

REGION : La Région n'a pas contractualisé sur le volet immobilier.

Programme d'actions : Volet soutenu par la Région en 2008 et en 2009.

Lors de la révision à mi-parcours du CPER, il a été approuvé le maintien de crédits Région pour financer les actions de la MSH.

Action 20

Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle de Tautavel (Tautavel CSTI)

Fonctionnement de la structure.

ETAT : A compter de 2011, conventionnement par Universcience.

REGION : Aucune programmation en 2010 sur cette mesure. Jusqu'en 2010, le financement de la structure a été assuré dans le cadre du projet 10 Culture et Patrimoine (mesure 5.10.02 "Centre de Recherche de Tautavel").

Action 21

Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI) Régionale

ETAT : Opération en maîtrise d'ouvrage Etat. A compter de 2011, conventionnement par Universcience. Enveloppe CPER engagée dans sa totalité.

REGION : La Région n'avait pas contractualisé sur ce projet. Néanmoins, dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER, un abondement de crédits Région a été approuvé pour cette opération.

Action 22

Incubateur Cap Agro

Le projet a été redimensionné en février 2010.

ETAT : la totalité des crédits était engagée fin 2009.

REGION : les crédits ont été engagés en février 2011.

Un abondement de crédits Région a été approuvé dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER.

Priorité 1

« Valoriser notre capital humain »

Projet 3

« Mettre en phase l'offre de formation avec les attentes de l'économie et améliorer l'accès et le retour à l'emploi »

Rappel des objectifs

L'économie régionale s'appuie essentiellement sur des secteurs traditionnels tels que l'hôtellerie restauration, le commerce, le transport/logistique, le service aux personnes, le BTP, avec des besoins de recrutement importants et des exigences fortes en matière de compétences. Ces secteurs d'activités, porteurs de croissance, nécessitent que le plus grand nombre ait accès à des formations et qualifications reconnues, véritables passeports vers l'emploi.

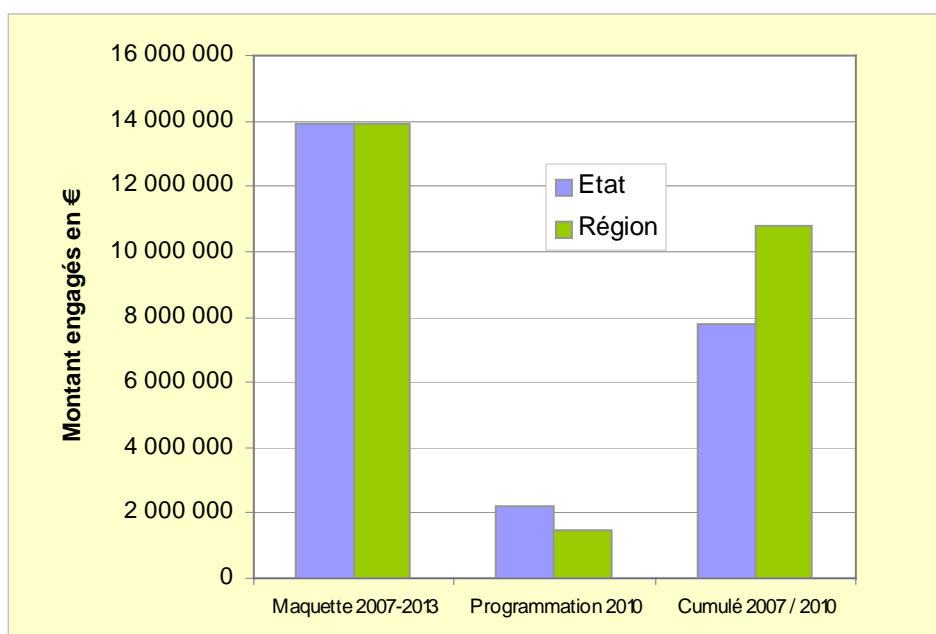
Par ailleurs, la structure du tissu économique, composé principalement de petites entreprises, confrontées à des mutations technologiques et à des demandes plus diversifiées de leur clientèle, nécessite d'anticiper l'évolution des métiers et des compétences.

Deux objectifs ressortent de ce volet :

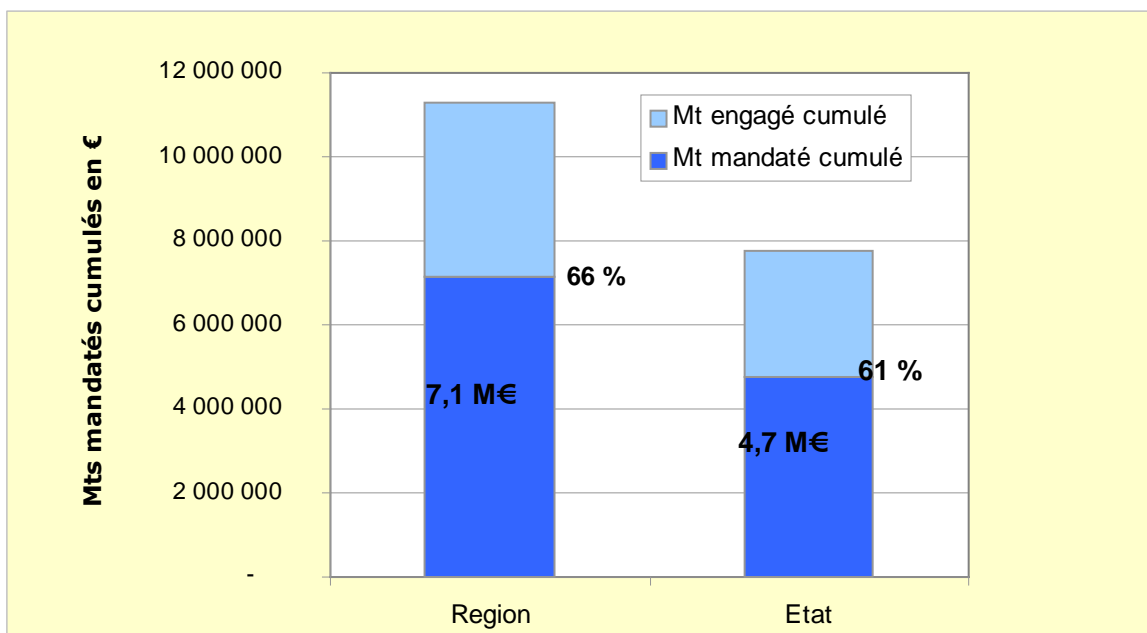
- Renforcer la cohérence emploi / formation en accompagnant les mutations économiques, sociales et démographiques.
- Favoriser l'accès et le retour à l'emploi.

Etat d'avancement du projet en 2010

Maquette 2007-2013		Programmation 2010		Cumulé 2007 / 2010	
		En €	% par rapport à la maquette	En €	% par rapport à la maquette
Etat	13 900 000	2 190 000	16%	7 783 093	56%
Région	13 900 000	1 465 831	11%	10 800 044	78%
Total	27 800 000	3 655 831	13%	18 583 137	67%

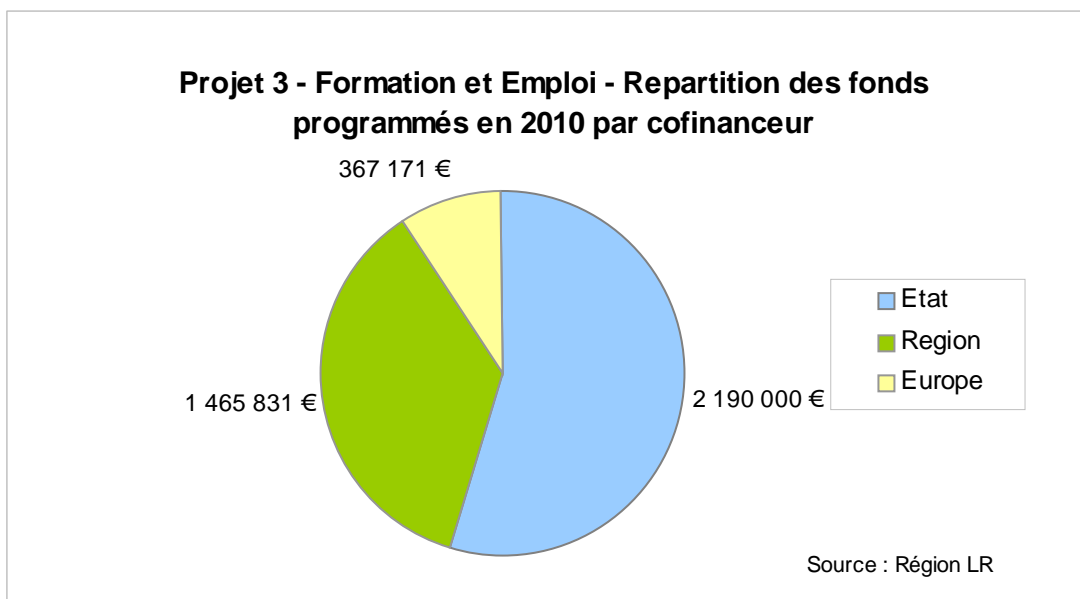


Mandatement cumulé 2007/2010 : bilan Etat et Région



Liste détaillée des actions du projet 3 et montants programmés en 2010 :

En Euros	Maquette 2007-2013		Autorisations d'engagement programmées sur l'exercice 2010				Cumulé 2007-2010			
	Etat	Région	Etat		Région		Etat		Région	
Action 1 : ARACT, OREF, CARIF	4 880 000	4 880 000	638 000	13%	700 000	14%	2 648 000	54%	2 645 900	54%
Action 2 : Développement des compétences	3 539 000	3 539 000	426 000	12%	engagé à 100% dès 2009	100%	2 220 093	63%	3 539 000	100%
Action 3 : AFPA et autres organismes de formation	3 661 000	3 661 000	1 046 000	29%	375 821	10%	2 615 000	71%	3 364 154	92%
Action 4 : Maisons de l'Emploi et maisons du travailleur saisonnier	1 820 000	0	80 000	4%	-		300 000	16%		
Action 5 : Maison de la Région	0	1 820 000	0		390 010	21%			1 250 990	69%
TOTAL	13 900 000	13 900 000	2 190 000	16%	1 465 831	11%	7 783 093	56%	10 800 044	78%



1) Appréciation qualitative des actions du projet 3 :

Action 1

Soutien aux dispositifs d'accompagnement, d'anticipation et de prospective ARACT, OREF, CARIF

ARACT : Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

OREF : Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation

CARIF : Centre d'Animation de Ressources et d'Information sur la Formation

■ **ARACT :**

L'ARACT a mené, en 2010, des actions de GPEC auprès de secteurs d'activités identifiés comme porteurs d'emploi et auprès des territoires. Parmi les secteurs d'activités, on peut citer le secteur du transport, de l'agriculture, de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire. Dans le secteur de l'artisanat, l'ARACT a contribué à sensibiliser les entreprises aux enjeux GRH, à accompagner les entreprises dans la réalisation d'actions concrètes, à professionnaliser un service RH de proximité et à développer le dialogue social.

Dans le cadre du schéma des formations sanitaires et sociales mis en place par la Région, l'ARACT a participé, en partenariat avec l'OREF, à l'animation de deux groupes de travail, le premier consacré à l'évolution de l'offre de formation, le second à l'encadrement.

Enfin, la participation de l'ARACT aux divers axes de travail du comité Préserve a permis un développement de la prise en compte des dimensions ressources humaines et organisation du travail dans les facteurs clés pour la gestion des difficultés des entreprises.

■ **OREF :**

L'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF), association paritaire, remplit une mission d'études, d'observation, d'analyse et de prospective dans le champ de la formation professionnelle, des qualifications, des métiers et du marché du travail. L'OREF contribue fortement à la construction de la politique de la Région en matière de formation professionnelle dans le cadre notamment du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) et du Pacte Régional.

Les travaux effectués par l'OREF en 2010 se sont articulés autour de quatre pôles :

- le pôle secteur d'activités économiques,
- le pôle métiers- formation- marché du travail,
- le pôle systèmes socioéconomiques locaux,
- le pôle sanitaire et social.

Tous ces travaux ont permis d'améliorer la connaissance du lien emploi/formation, tant au niveau des secteurs d'activités économiques qu'au niveau des territoires, parmi lesquels on peut citer :

- l'appui aux observatoires de branche, réalisation d'une étude emploi/formation dans le secteur des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment (plus de 10 000 emplois attendus d'après l'OREF, d'ici 2015), qui a été présentée, fin d'année 2010, à l'ensemble de nos partenaires et aussi la réalisation d'une étude sur les métiers transverses dont le poids dans notre région est très important (30% de l'emploi en Languedoc-Roussillon),
- l'appui aux programmes régionaux d'évolution des formations professionnelles par filière qui a pour objectif de déterminer, pour 5 ans, les formations à mettre en place,
- l'actualisation de l'outil d'analyse des territoires qui doit permettre d'éclairer la Région face aux enjeux de l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi, du renouvellement des générations d'actifs, des exigences de qualification...

■ **CARIF :**

En 2010 les activités du CARIF se sont articulées autour des trois missions du CARIF : Animation, Ressources, Information.

Dans le cadre du pôle ingénierie de développement de la formation l'action a porté essentiellement sur l'accompagnement des organismes de formation à la démarche qualité. Le CARIF a assuré le recueil des besoins des organismes de formation par le suivi de l'autodiagnostic, il a initié et organisé un travail de réflexion sur l'individualisation (création du groupe de professionnalisation et convention de partenariat). Il a mis en œuvre 17 animations à destination des professionnels de la formation, qui ont permis la sensibilisation de 600 participants sur différentes thématiques. En outre, le CARIF a organisé le premier forum régional des métiers de la formation, qui a réuni plus de 200 participants.

Le site de la bourse d'apprentissage a connu une forte augmentation en 2010 : 21 176 visites de 14 794 visiteurs différents. Le CARIF a travaillé sur l'ergonomie du site pour favoriser la consultation des jeunes: création d'une nouvelle page d'accueil avec accès direct aux offres et d'une page animée sur les étapes de l'apprentissage, amélioration du quizz et de la recherche par mots clés.

- Les offres de formation collectées, intégrées et consultables ainsi que l'enrichissement de la base de données des organismes de formation actualisée et enrichie de 224 organismes supplémentaires ont permis d'élargir l'information sur l'offre de formation. La création d'un espace métiers avec l'intégration des enregistrements couplés audio-Power-Point a permis la géolocalisation de 1 675 OF sur la base du CARIF.
- Le centre de ressources documentaire a assuré une veille informative qui a permis la diffusion d'actualités (29 numéros des "nouveauautés de la doc")
- L'action soutenue du centre de ressources régional sur la VAE a permis la diffusion de l'information sur la VAE et l'a enrichie d'un parcours VAE animé. 9 journées d'animations ont permis de sensibiliser les acteurs (prescripteurs) de la VAE. Le CARIF est venu aussi en appui pour la professionnalisation des Points Information Conseil VAE : onze journées pour favoriser l'élaboration collective de ressources internes, les rencontres avec les certificateurs, les financeurs de la VAE. L'action a aussi porté sur l'enregistrement des certifications au RNCP, le suivi du portail et l'amélioration de l'outil de recherche de certifications. Enfin l'établissement de données statistiques du dispositif d'info conseil a permis à la Région d'en disposer.
- Le CARIF a assuré le secrétariat du Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CCREFP).

Action 2

Développement des compétences / Soutien aux filières au travers d'actions de gestion prévisionnelle

ETAT : une programmation régulière, qui permet d'atteindre plus de 60% d'engagement de la maquette à mi-parcours.

REGION : 100 % d'engagement dès 2009.

Action 3

Soutien aux investissements de l'AFPA (Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes) et des organismes de formation - adaptation et modernisation

ETAT : plus d'un million d'euros programmés sur cette thématique en 2010, soit un tiers de la maquette.

REGION : Le programme d'aide aux investissements des établissements de formation contribue à la réalisation de la stratégie régionale de développement qualitatif de l'offre de formation. Les financements ont vocation à soutenir les organismes de formation dans leur effort de modernisation et de les accompagner dans l'acquisition de moyens pédagogiques adaptés.

Pour l'AFPA, ces crédits d'équipements doivent lui permettre de faire évoluer son dispositif afin que l'offre de formation qu'elle propose soit mieux adaptée aux besoins de la Région et de l'économie régionale.

Sur l'année 2010, les axes suivants ont ainsi été privilégiés :

- Le développement de l'offre de formation dans les secteurs d'activité créateurs d'emploi,
- Le développement d'alternatives pédagogiques permettant une meilleure individualisation des formations,
- Les investissements en technologies de l'information et de la communication ainsi que celles ayant trait aux énergies renouvelables,
- Les projets structurants ayant un intérêt régional.

Une attention particulière a été portée sur la plus-value apportée au processus pédagogique.

Les demandes retenues sont diverses et dans tous les secteurs d'activité ; les coûts des projets sont aussi très différents induisant des demandes de subvention de petits montants (667 €) à des montants plus conséquents (près de 100 000 €), avec au minimum un projet dans chaque département.

Action 4

Actions développées par les Maisons de l'emploi et les maisons du travailleur saisonnier

ETAT : la programmation sur cette mesure est lente : 16% de la maquette est programmé au 31/12/2010.

REGION : La Région n'a pas contractualisé sur cette opération.

Action 5

Actions développées par les Maisons de la Région : amélioration de l'accueil, information / orientation

ETAT : L'Etat n'a pas contractualisé sur cette action.

REGION : Les Maisons de la Région sont dotées de secrétaires/assistantes plus particulièrement chargées des questions de formation. Elles ont pour mission d'accueillir les publics en recherche d'information sur la formation professionnelle.

En 2010, les référents formation au sein des Maisons de la Région ont organisé des réunions d'information sur les territoires et ont contribué à l'organisation des manifestations et actions de communication de la Région (**Salons TAF - Travail Avenir Formation**-, journées portes ouvertes, concours de la **Nuit des Qualifs**). En outre, ils ont apporté un appui aux coordinateurs territoriaux dans l'organisation de l'animation des réseaux.

La Région a mis en place 5 salons TAF dans les 5 départements. Le Salon TAF type s'organise autour de plusieurs espaces :

- L'espace Recrutement, qui reçoit les entreprises et les met en relation directe avec les demandeurs d'emplois.
- L'espace Information avec des partenaires comme les branches professionnelles.
- L'espace Régional de la Formation qui informe et oriente sur l'offre de formation et sur les modalités d'accès.

BILAN DES SALONS TAF POUR 2010 : 58 600 visiteurs (53 000 en 2009) dans 5 départements, 10 000 offres d'emplois (8000 en 2009), 300 organismes de formation présents :

→ Salon TAF de Lozère : plus de 1 000 visiteurs, 50 entreprises pour une centaine d'offres d'emploi, 40 organismes de formation,

→ Salon TAF de l'Aude : 9 600 visiteurs, 130 entreprises avec 2 100 offres d'emplois dont 600 en direct, 40 organismes de formation,

→ Salon TAF du Gard : 18 000 visiteurs, 170 entreprises avec 4 500 postes en direct (3 500 dans l'agriculture et l'agroalimentaire), 70 organismes de formation,

→ Salon TAF des Pyrénées Orientales : plus de 8 000 visiteurs, 56 entreprises : 56 pour 450 offres d'emplois, 60 organismes de formation,

→ Salon TAF de l'Hérault : près de 22 000 visiteurs, 346 entreprises avec 3 358 offres d'emplois en direct, 90 organismes de formation.

Priorité 2

« Soutenir les entreprises régionales »

Projet 4

« Encourager l'innovation à travers les pôles de compétitivité et l'accompagnement des filières industrielles »

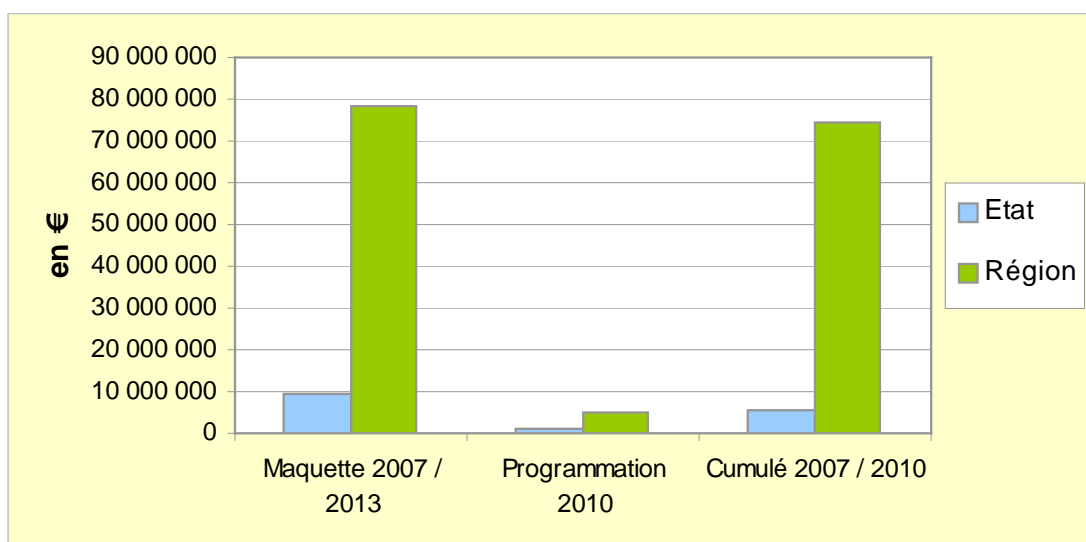
1) Rappel des objectifs

L'Etat et la Région ont décidé d'accompagner le regroupement des entreprises, soit dans des logiques thématiques (filières, thématiques de R&D), soit dans des logiques de proximité, soit dans des parcs d'activités susceptibles de répondre aux attentes des investisseurs internationaux.

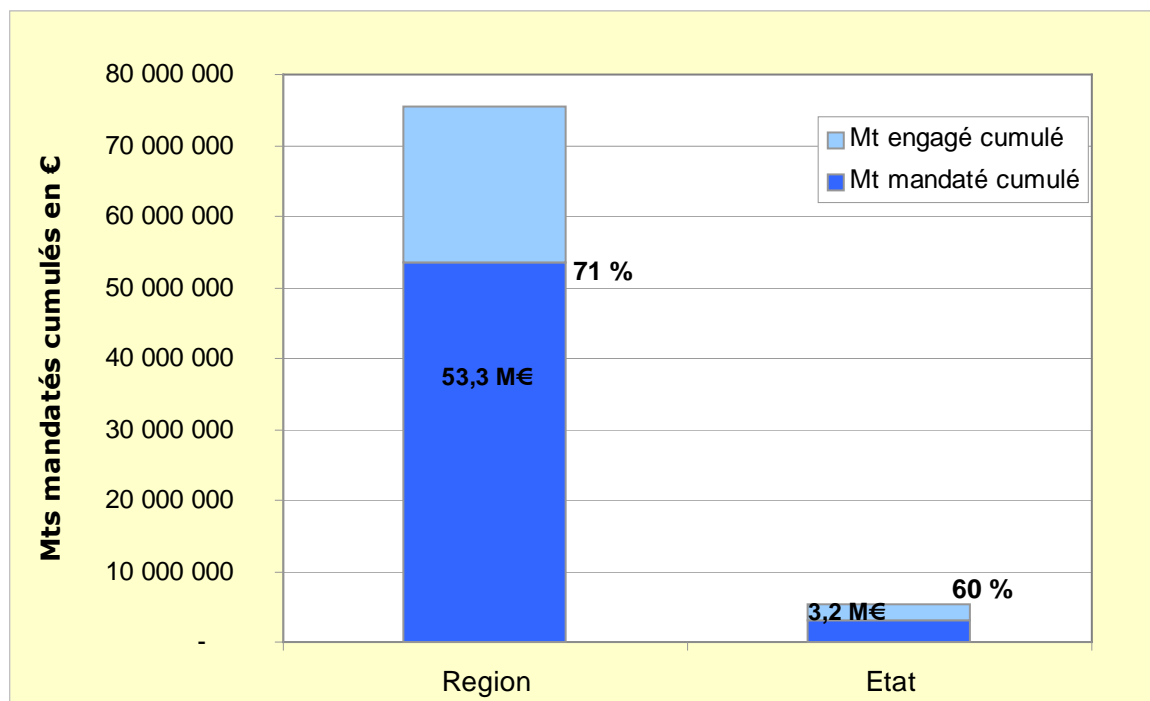
Dans ce contexte, les projets à conduire doivent permettre d'accompagner, outre les pôles de compétitivité régionaux, la compétitivité des filières industrielles régionales afin de pérenniser et de renforcer le potentiel d'innovation de la région. En outre, l'Etat et la Région apportent leur soutien au développement des filières industrielles stratégiques et des pôles de compétitivité régionaux par le biais d'actions collectives.

2) Etat d'avancement du projet en 2010

Maquette 2007 / 2013		Programmation 2010		Cumulé 2007 / 2010	
		En €	% par rapport à la maquette	En €	% par rapport à la maquette
Etat	9 300 000	923 963	10%	5 281 384	57%
Région	78 400 000	5 128 657	7%	74 920 302	96%
Total	87 700 000	6 052 620	7%	80 201 686	91%



3) Mandatement cumulé 2007/2010 : bilan Etat et Région



4) Liste détaillée des actions du projet 4 et montants programmés en 2010 :

	Maquette 2007 / 2013		Autorisations d'engagement programmées sur l'exercice 2010				Cumulé 2007 / 2010			
	Etat	Région	Etat		Région		Etat		Région	
Action 1 : PRAE	0	57 000 000			engagé à 100% dès 2009	100%			57 000 000	100%
Action 2 : Contrat de filière IAA										
Action 3 : Contrat de filière logistique et transports										
Action 4 : autres filières	6 800 000	14 000 000	923 963	31%	3 816 704	27%	4 209 744	62%	13 476 210	96%
Action 9 : Pôles de compétitivité régionaux et interrégionaux										
Action 10 : Transferts LR	2 500 000	7 400 000	0	0%	1 311 953	18%	1 071 640	43%	4 444 092	60%
TOTAL	9 300 000	78 400 000	923 963	6%	5 128 657	7%	5 281 384	57%	74 920 302	96%

5) Appréciation qualitative des actions du projet 4 :

Action 1

Parcs régionaux d'activités économiques (PRAE)

ETAT : l'Etat n'a pas contractualisé sur cette action.

REGION : La Région a engagé 31,8 millions d'euros sur le programme des Parcs Régionaux d'Activités Economiques en 2010 ; totalisant 91,2 millions d'euros depuis le début de cette mesure en 2007, au-delà des engagements initiaux du Contrat de Projets Etat-Région 2007/2013.

Ces 31,8 millions d'euros se décomposent ainsi : 600 000 € engagés ont été consacrés aux acquisitions, 2,6 millions d'euros ont été dévolus principalement aux études préalables à l'aménagement, 600 000 € ont permis l'avancement des études liées à la construction des pépinières et enfin 28 millions d'euros ont servi à financer par l'intermédiaire des syndicats mixtes et via les concessions d'aménagement, les études de projet, la finalisation d'acquisitions foncières et les premiers travaux d'aménagement.

- 15 PRAE sont en cours d'aménagement à différentes phases d'avancement. 3 nouveaux PRAE sont en projet.
- 10 syndicats constitués à ce jour : Via Domitia, Nicolas Appert, Michel Chevalier, Charles Cros, Aristide Cavaillé-Coll, Marcel Boiteux, Humphry Davy, Paul Sabatier, François Arago et Antoine Chaptal. 6 concessions sont formalisées à ce jour : Via Domitia, Nicolas Appert, Charles Cros, Aristide Cavaillé-Coll, Marcel Boiteux, Humphry Davy.
- 2 PRAE ont été livrés et sont commercialisables, Via Domitia à Castries et Nicolas Appert à Castelnaudary permettant l'octroi des premiers agréments d'entreprises fin 2010. Les premières installations devraient avoir lieu courant 2011.
- sur le PRAE Via Domitia, un Village d'Entreprises Artisanales et de Services (VEAS) a été livré en février 2010 et est commercialisé à presque 100%. Il propose à la location des espaces ateliers et bureaux, complémentaires de parcelles proposées à la vente.

Contrats de filières, Clusters et Pôles de compétitivité : « AGIR en Languedoc-Roussillon »

Les contrats de filières « AGIR en Languedoc-Roussillon » sont la mobilisation des entreprises autour d'un axe stratégique majeur décidé conjointement avec la Région pour une durée de trois ans et qui se décline en programme d'actions cofinancées notamment par l'Etat. Six filières se sont engagées dans cette démarche volontariste AGIR (Accompagnement Global – Investissement Régional) : AGIR pour l'Agroalimentaire, AGIR pour la Logistique et les Transports, AGIR pour les TIC, AGIR pour l'Eau, AGIR pour les Equipementiers vitivinicoles, AGIR pour le Bois (en partenariat avec l'Etat). Par cette politique, la Région s'adresse à plus de 8 000 entreprises représentant 200 000 salariés.

Action 2

Filière IAA (Industries Agroalimentaires)

« AGIR pour l'Agroalimentaire »

ETAT : En 2010, un dossier d'action collective porté par l'ARIA: « Améliorer la performance logistique des PME agroalimentaires du LR », a été cofinancé dans le cadre du CPER, à hauteur de 69 063€.

REGION : La Région accompagne cette filière depuis 2006. Le premier contrat 2006-2010 entre la Région, l'association ARIA et la Fédération Régionale de la Coopération Agricole s'est terminé fin 2010, période sur laquelle la Région a consacré 3,39 millions d'euros à la filière agroalimentaire.

En 2010, près de 250 entreprises se sont mobilisées autour d'une vingtaine d'actions collectives. La Région a consacré 498 700 € au financement de ces actions 2010.

Cette année a été marquée par l'élaboration de projets à l'interface entre l'agroalimentaire et la logistique/transport au travers de l'approvisionnement des marchés de proximité (restauration collective, magasins d'usine) et de démarches volontaires de développement durable.

Une autre évolution remarquable est l'élargissement du champ des acteurs impliqués, avec notamment les professionnels de la santé (sur le volet alimentation des seniors) et les grands chefs de la restauration régionale (concours culinaires en partenariat avec les entreprises et les écoles).

L'année 2011 verra le renouvellement du contrat AGIR pour l'Agroalimentaire pour la période 2011-2013.

Action 3

Filière logistique et transports

« AGIR pour le Transport et la Logistique »

REGION : Le premier contrat de filière du secteur Logistique et Transports a été signé en 2007 pour une durée de trois ans. Il s'est achevé en décembre 2010. Il a permis, grâce au soutien quasi exclusif de la Région (à hauteur de 968 473 € sur 3 ans), de déployer un vaste programme d'actions collectives impliquant plus de 500 entreprises. Le bilan des 14 actions collectives du contrat a été présenté en mai 2010 à l'ensemble des partenaires économiques et institutionnels intéressés par cette filière.

L'année 2010 a été principalement consacrée à la finalisation des actions engagées en 2009, au développement de coopérations inter filières (il s'agissait là d'organiser des synergies avec des acteurs de filières telles que les fruits et légumes, le vin ou encore le médical afin de favoriser la création de solutions plus complètes et plus compétitives sur de nouveaux marchés). La Région a consacré 169 000 € aux actions de cette filière sur l'année 2010.

Une opération pilote et exemplaire s'est poursuivie et a pris de l'ampleur en 2010 : il s'agit de l'action « Objectif CO2 les transporteurs s'engagent » qui a vu une soixantaine d'entreprises de transport du Languedoc Roussillon se mobiliser dans la démarche de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Il est à souligner que l'opération initiée et financée conjointement par la Région et l'ADEME a permis le recrutement d'un chargé de mission à plein temps sur une mission d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises, en particulier des TPE et PME.

Par ailleurs, il faut noter l'important travail d'accompagnement des entreprises dans leur stratégie de développement à l'international réalisé par Sud de France Export, en particulier par l'organisation des FIA (Forum International d'Affaires) lors des salons (SIL, SITL, TOP Transport, MEDFEL ...).

L'année 2011 verra le renouvellement du contrat AGIR pour la Logistique et les Transports pour la période 2011-2013.

Action 4

Autres filières

« **AGIR pour les fournisseurs et équipementiers vitivinicoles** »

Les fournisseurs et équipementiers vitivinicoles représentent plus de 4 000 emplois et plus d'un milliard d'euros de chiffres d'affaires. Sur leur programme 2010 (qui se prolonge jusqu'au 30 juin 2011), la Région a mobilisé une aide de 250 750 €, soit 52,5 % du coût du programme. Début 2010, VINSEO a engagé une étude prospective avec l'ensemble des acteurs de la filière vitivinicole pour étudier des scénarii d'évolution de la filière vitivinicole régionale, les enjeux et conséquences des différentes stratégies possibles. Cette étude doit permettre à VINSEO d'anticiper, voire même d'intervenir, sur les évolutions de la filière vitivinicole. VINSEO s'efforce également de regrouper ses membres pour constituer une offre collective, en portant un effort particulier sur le segment des Agrotechnologies qui représente en région une compétence forte et porteuse d'innovations. La plupart des entreprises des agrotechnologies sont impliquées dans le pôle de compétitivité Qualimediterranée (53 % des adhérents du pôle).

« **AGIR pour les TIC** »

L'ambition d'AGIR pour les TIC se décline en 3 volets :

- Une animation globale et transversale des actions communes aux divers segments sectoriels de la filière
- Un accompagnement de grappes d'entreprises ou clusters
- Des actions favorisant la convergence interfilières par des appels à projets innovants et permettant l'émergence d'entreprises leaders.

L'association OPPTIC LR signataire d'AGIR pour les TIC est désormais dénommée « NOVAE LR ». En 2010, elle a poursuivi son déploiement sur le territoire régional, notamment en signant des partenariats avec des structures telles que les Universités de Montpellier I et II, les écoles d'enseignement supérieur ou des structures telles que le BIC de Montpellier, la pépinière lozérienne POLLEN ...

NOVAE a engagé en 2010 des programmes d'actions de mise en réseau des entreprises des TIC, de partage de connaissances technologiques, de veille commerciale et de soutien aux entreprises adhérentes en matière de gestion des ressources humaines. L'aide régionale en faveur de NOVAE a été de 120 000 €.

En 2010, la Région a maintenu son soutien à la manifestation d'envergure internationale organisée par l'IDATE : le DIGIWORLD SUMMIT qui a bénéficié d'une enveloppe de 80 000 €. Cette manifestation a réuni en 2010 près de 1 250 participants de 30 nationalités différentes, 150 intervenants et 50 journalistes. Sud de France Export s'est mobilisé sur cette manifestation en programmant 320 rendez-vous d'affaires en lien avec les Maisons de la Région à l'étranger.

« **AGIR pour l'Eau** »

Le contrat AGIR pour l'Eau a été signé le 11 décembre 2009 avec le groupement d'entreprises Swelia. AGIR pour l'Eau a pour ambition stratégique de « positionner les entreprises régionales comme des acteurs reconnus et compétitifs sur l'ensemble des enjeux liés à la gestion de l'eau, sur les marchés publics et privés, en France comme à l'international ». Le programme 2010, animé par les entreprises elles-mêmes, s'est structuré autour de 7 actions collectives. Il a bénéficié d'une subvention Région de 358 320 €. Fin 2010, 25% des entreprises de la filière industrielle de l'Eau étaient fédérées au sein de Swelia, soit 85 entreprises représentant près de 4 000 emplois en région et plus de 700 millions d'euros de chiffre d'affaires.

En 2010, un objectif d'accompagnement de 2 700 projets, avec un impact emploi évalué à 6150 emplois consolidés ou créés, a été fixé.

« **L'Artisanat** »

Second employeur régional, l'artisanat représente plus de 55 500 entreprises et emploie environ 167 000 personnes. La Région finance un programme unique en faveur du développement économique de ce secteur coordonné par la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Languedoc-Roussillon et mis en œuvre par les Chambres départementales et les organisations professionnelles.

En 2010, une aide globale de 2,5 millions d'euros a été attribuée à la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) sur un coût total de 6,65 millions d'euros TTC.

Les actions participent à la création, à la transmission et concourent au développement et à la compétitivité des entreprises par la sensibilisation aux enjeux de l'innovation et du développement durable, l'identification de projets de croissance, l'accompagnement à la mise en œuvre des projets identifiés et le suivi d'outils Internet de veille économique.

« **Le groupement Mécatronique** »

Le groupement Mécatronique, GM-LR, s'est constitué fin 2009, à l'instigation de 45 entreprises de la filière mécanique et métaux en région. GM-LR se donne pour rôle de promouvoir et soutenir l'ensemble des métiers de la filière méca-métallurgie fragilisée par la crise en apportant aux entreprises les moyens nécessaires à la création de valeur. Son programme d'actions 2010, structuré autour de six volets, a reçu une aide régionale de 126 900 €.

Action 5

Pôles de compétitivité régionaux et interrégionaux : EAU, EUROBIOMED, TRIMATEC, DERBI, Q@LIMED, RISQUES, OPTITEC

ETAT : En 2010, l'Etat a continué de soutenir l'animation (fonctionnement) des 3 Pôles de compétitivité EUROBIOMED, DERBI et TRIMATEC à hauteur de 370 k€ ; il a également participé à la création du nouveau Pôle de compétitivité à Vocation Mondiale EAU en soutenant le cluster créé pour sa candidature à hauteur de 100 k€. Qualiméditerranée pour sa part, reçoit toujours un soutien financier de l'Etat via des crédits du ministère de l'agriculture. Enfin, sur un montant total d'AE engagées en 2010 de près de 924 k€, 212 k€ ont été affectés au soutien des filières, dont 69 k€ à la filière agro-alimentaire.

REGION :

Le soutien apporté aux structures de gouvernance des 6 pôles de compétitivité du Languedoc-Roussillon a pour finalité de faire émerger des projets de recherche coopératifs entre entreprises et laboratoires de recherche, projets qui sont traités par la Région dans le cadre du dispositif FRI (Fonds Régional à l'Innovation) en partenariat avec OSEO pour ce qui concerne les entreprises, les laboratoires étant financés au titre de programme de développement de la Recherche.

En 2010, la Région a renouvelé son soutien aux structures de gouvernance des 6 pôles de compétitivité du Languedoc-Roussillon en apportant un cofinancement d'un montant de 504 500 € sur un coût global de 4,5 millions d'euros.

Par ailleurs, 11 projets de recherche et développement labellisés par les pôles ont été cofinancés par la Région pour un montant de 1,1 million d'euros et par le FEDER pour un montant de 2,4 millions d'euros sur un coût global de 10,5 millions d'euros.

L'année 2010 a vu la reconnaissance par l'Etat des compétences des entreprises et des laboratoires régionaux sur la thématique de l'Eau. Ainsi a été labellisé le Pôle Eau à vocation mondiale, partagé avec les Régions Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Action 6

Transferts LR : fonctionnement et actions spécifiques

L'association Transferts LR est l'interlocuteur des laboratoires et des entreprises régionales pour l'accompagnement de leur programme d'innovation créateur de richesses et d'emplois pour le territoire.

ETAT : l'Etat poursuit le financement de cette structure.

REGION :

L'Association Transferts LR a pour mission de soutenir la compétitivité des entreprises du Languedoc-Roussillon par l'innovation et le transfert de technologie. Elle accompagne les PME dans la structuration et la mise en œuvre de leur démarche d'innovation. Elle met également au service des entreprises un réseau d'une centaine d'experts (chercheurs et chefs d'entreprises) réunis au sein de ses 5 Conseils d'Orientation Scientifique, Technique et Industrielle (COSTI) dans les secteurs thématiques d'excellence de la Région : - Agronomie, Alimentaire - Environnement, Développement Durable, Energie - Informatique, Multimédia, TIC - Productique, Mécanique, Electronique - Santé, Biotechnologies, Médicaments, Bien-être.

Les activités de Transferts LR se déclinent en 3 grands métiers : l'accompagnement de projets innovants, l'animation de réseau, l'assistance technique au pilotage des politiques publiques en terme d'innovation.

En 2010, une aide régionale de 1 311 953 € a été attribuée à l'Association Transferts LR pour son programme d'actions.

600 entreprises conseillées par Transferts LR donnant lieu à la constitution de 138 demandes de financement auprès de la Région et d'OSEO Innovation. Transferts LR a réalisé 200 mises en relations d'entreprises régionales avec des équipes de recherche ou centres techniques. Outre l'activité de conseil technologique, Transferts LR a développé des outils d'intelligence économique tels que les études de marché en ligne (64 études réalisées en 2010), et le développement du portail de la recherche à destination des entreprises permettant de recenser la totalité des compétences scientifiques régionales. (info-recherchelr.fr)

Priorité 2

« Soutenir les entreprises régionales »

Projet 5

« Soutenir les filières :
agriculture, forêt, pêche et
conchyliculture »

1) Rappel des objectifs

Ce projet est composé de 3 sous-mesures thématiques :

5.1 : Etablir un "plan viticulture" pour accompagner la mutation de la viticulture régionale

Le Languedoc-Roussillon est la plus importante région viticole de France, avec 15,9 millions d'hectolitres produits en 2005, soit le tiers de la production française. Elle a opéré une profonde mutation depuis 30 ans, avec une réduction et une restructuration du vignoble. Pour autant, la concurrence des vins des nouveaux pays producteurs et la forte dépendance à une consommation nationale en diminution, plongent la viticulture régionale dans une grave crise de mévente.

Le plan de restructuration et d'accompagnement de la filière viticole, comprend notamment des mesures visant à la réduction des surfaces plantées et à la gestion environnementale des espaces libérés, accompagnées de mesures sociales, de restructurations foncières, de regroupements et fusions d'entreprises, d'encouragement à l'export.

5.2 : Soutenir les filières agricoles régionales

L'Etat et la Région favorisent les actions concernant :

- le renouvellement des exploitations agricoles (installation, transmission),
- la recherche, l'expérimentation, la création de références techniques afin de favoriser l'adaptation des systèmes de production agricole et d'améliorer la compétitivité des entreprises,
- les activités économiques de la montagne (élevage, productions végétales, diversification) et les projets de gestion et d'aménagement des territoires de montagne et pastoraux,
- l'adaptation des exploitations agricoles,
- la compétitivité de la filière bois en Languedoc-Roussillon.

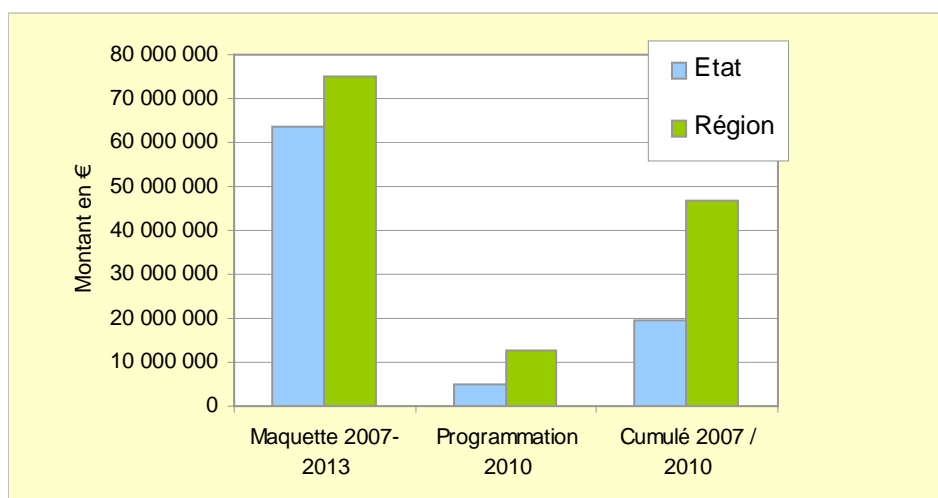
5.3 : Soutenir les activités de pêche et la conchyliculture

La région Languedoc-Roussillon occupe la première place des régions méditerranéennes nationales en matière de pêche et de conchyliculture et la seconde à l'échelon national. Ces activités traditionnelles représentent, pour la région, une valeur socio-économique indéniable. Soumise à une concurrence accrue par l'internationalisation du marché des produits de la mer ainsi qu'à une augmentation des exigences en matière de sécurité et d'hygiène, la filière régionale de production des produits de la mer doit relever le défi de s'adapter pour préserver l'emploi et la production dans les activités traditionnelles.

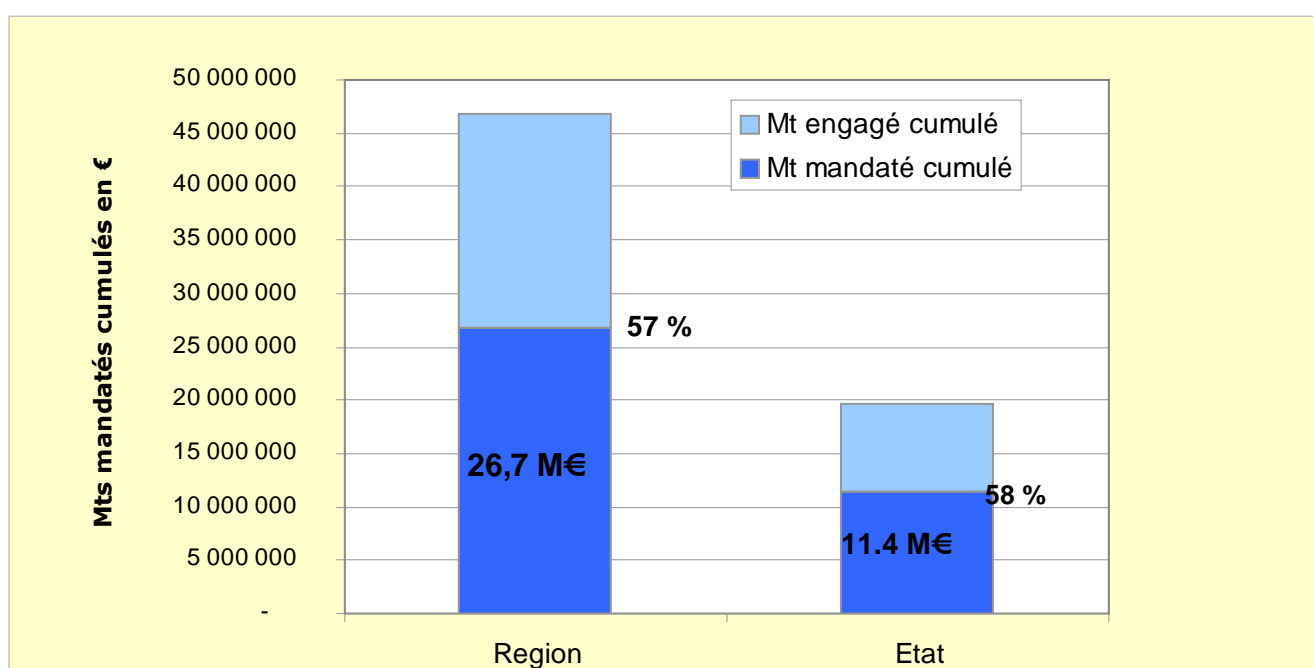
Il s'agit de promouvoir un tissu productif performant et compétitif, adapté au marché avec des impératifs de traçabilité, de qualité et d'organisation de la mise en marché. Le maintien de ces activités est également conditionné par la qualité environnementale des milieux de production.

2) Etat d'avancement du projet en 2010

Maquette 2007-2013		Programmation 2010		Cumulé 2007 / 2010	
		En €	% par rapport à la maquette	En €	% par rapport à la maquette
Etat	63 430 000	5 222 166	8%	19 574 159	31%
Région	74 900 000	12 535 714	17%	46 805 984	62%
Total	138 330 000	17 757 880	13%	66 380 143	48%



3) Mandatement cumulé 2007/2010 : bilan Etat et Région



Globalement, l'avancement du projet 5 depuis la mise en œuvre du Contrat s'établit à 62 % pour la Région, avec un effort particulier mené en 2010 sur les actions suivantes :

- ✓ La restructuration des entreprises viticoles (4,6 M€ engagés par la Région en 2010),
- ✓ L'installation-transmission d'exploitations agricoles (1,7 M€ d'engagements de la Région en 2010 ; en cumulé 2007/2010, les engagements de la Région dépassent 100% du montant contractualisé).
- ✓ Le soutien au développement de la filière bois, avec plus de 1,4 M€ engagés par la Région en 2010.

Comme en 2009, la suppression du dispositif de pré-retraites agricoles bloque l'engagement de l'Etat sur la mesure de restructuration des exploitations viticoles (Action 4).

Enfin, 1 873 155 € de fonds européen FEADER ont été mobilisés en 2010 sur la viticulture.

4) Détail par action des montants programmés en 2010 :

	Maquette 2007 / 2013		Mt Engagé 2010				Mt engagé cumulé 2007 / 2010			
	Etat	Région	Etat		Région		Etat		Région	
<i>en Euros</i>										
Action 1 : Expérimentation en viticulture	1 750 000	1 800 000	361 824	21%	261 127	15%	1 107 675	63%	1 047 714	58%
Action 2 : Caves particulières	1 400 000	2 200 000	0	0%	394 149	18%	513 437	37%	1 767 893	80%
Action 3 : Projet stratégiques des entreprises viticoles	7 850 000	25 000 000	635 555	8%	4 698 755	19%	3 150 551	40%	14 953 314	60%
Action 4 : Restructuration des exploitations viticoles	18 000 000	5 800 000	107 827	1%	23 291	0%	191 552	1%	250 289	4%
Action 5 : Installation, transmission d'exploitations agricoles	5 000 000	5 000 000	670 409	13%	1 752 237	35%	2 233 437	45%	7 063 173	141%
Action 6 : Recherche, Expérimentation hors viticulture	8 150 000	8 150 000	1 338 081	16%	1 088 762	13%	4 380 836	54%	4 649 886	57%
Action 7 : Adaptation des exploitations agricoles	15 940 000	16 000 000	1 476 731	9%	2 346 051	15%	5 431 375	34%	10 178 183	64%
Actions 8 à 11 : Forêt / Filière Bois	3 240 000	5 450 000	631 739	19%	1 455 406	27%	2 251 973	70%	3 008 771	55%
Action 12 : Compétitivité pêche et aquaculture	2 100 000	5 500 000	0	0%	349 608	38%	313 323	15%	3 595 962	65%
Action 13 : Actions collectives Pêche et Aquaculture					166 327	36%				
TOTAL Projets 5	63 430 000	74 900 000	5 222 166	8%	12 535 713	17%	19 574 159	31%	46 515 185	62%

5) Appréciation qualitative des actions du projet 5 :

Action 1 à 4

Etablir un Plan Viticulture pour accompagner la mutation de la viticulture régionale

Expérimentation (action 1), modernisation des outils – caves particulières (action 2) et projets stratégiques (action 3)

ETAT : Ce dispositif relevait en 2010 pour partie de l'OCM (Organisation Commune des Marchés). Une participation accrue de l'Etat est prévue en 2011.

REGION :

La Région a pour objectif d'accompagner cette filière dans une profonde mutation en appuyant d'une part les projets des entreprises qui élaborent des vins adaptés à la demande du marché mondial et d'autre part en structurant l'offre de produits.

Ces enjeux s'inscrivent dans le plan viticole adopté en juillet 2007 qui comporte un programme de recherche expérimentation, un programme d'adaptation des entreprises, un programme de restructuration du vignoble et un programme Sud de France de promotion des vins.

Le programme de recherche expérimentation est axé sur les quelques thèmes majeurs qui concourent à l'adaptation aux nouvelles exigences techniques et économiques des marchés et à la compétitivité des entreprises.

Ces actions se rattachent majoritairement à quelques grands thèmes d'intérêt majeur pour la filière régionale tels que l'adaptation aux évolutions climatiques (gestion de la contrainte hydrique au vignoble...), l'adaptation aux évolutions du marché (tant au niveau de l'encépagement que du profil des vins ou de l'innovation des produits), le renforcement de la compétitivité des exploitations et des entreprises ou encore l'adaptation aux enjeux environnementaux, dans une démarche de développement durable. La Région a accompagné 63 actions dont 49 sur le volet viticole, et 11 sur le volet œnologique, d'un coût global de 1 043 693 € pour une intervention régionale de 261 127 €.

L'élaboration de la compétitivité des entreprises de la filière passe aussi par une stratégie reposant sur la maîtrise de l'aval, la recherche de nouveaux marchés et l'accroissement de la valeur ajoutée. Le dispositif ASTREA permet de mobiliser des financements européens FEADER.

L'année 2010 a été marquée par la gestion de la mesure OCM ayant conduit à un nombre important de dossiers puis à une interruption du dispositif par FranceAgriMer : 45 Projets Stratégiques d'Entreprises (PSE) de coopération ou négoce ont ainsi été accompagnés par la Région en 2010.

C'est un investissement de plus de 15 771 093 € qui a pu être réalisé pour l'adaptation de la filière aux marchés grâce à un accompagnement de près de 4 478 834 € de la Région, permettant la mobilisation complémentaire de près de 1 831 322 € de FEADER.

- 22 projets d'adaptation des outils de conditionnement et/ou d'études stratégiques des caves particulières ont été financés par la Région à hauteur de 202 712.08 € pour un coût total d'investissement de près d'un million euros.

- 19 caves particulières ont été accompagnées par la Région dans le cadre d'investissements œnotouristiques pour un coût total de plus d'1,5 millions euros, avec un soutien de la Région égal à 191 437 €.

Restructuration des exploitations viticoles (action 4)

ETAT : Cette partie restructuration comprend 2 aspects : l'aide à la reconversion professionnelle, et la reconversion des terres viticoles dans le cadre d'un projet économique structurant. Le dispositif pré-retraite, prévu sur cette mesure, a été supprimé. En 2010, 16 dossiers d'aide à la reconversion professionnelle ont été programmés. Un redéploiement vers la mesure « adaptation des exploitations et développement de l'AB » et la nouvelle mesure « adaptation des exploitations agricoles aux enjeux environnementaux » a été effectué dans le cadre de la révision à mi-parcours.

REGION :

En 2010, en plus des sept projets locaux de gestion des territoires viticoles portés principalement par des collectivités locales en cours sur le territoire régional et accompagnés par la Région en 2009, deux caves coopératives ont développé un projet d'animation foncière en lien avec les arrachages viticoles et leurs projets stratégiques d'entreprise. Une troisième cave coopérative a mobilisé l'aide au portage foncier permettant de stocker des parcelles de vignes stratégiques pendant la recherche d'un repreneur.

Ces trois projets ont été accompagnés par la Région à hauteur de 23 291 €, qui a permis de mobiliser 41 833 € de FEADER, pour un montant total des projets de 112 498 €. Cet accompagnement de la Région permet aux caves coopératives de mettre en œuvre le volet foncier de leur projet stratégique d'entreprise.

Le taux d'engagements sur cette ligne depuis 2007 incluant les interventions de la Région et celles de l'Etat atteint 7 %. La révision du CPER début 2011 a donc approuvé un réajustement à la baisse des crédits sur cette mesure.

Actions 5 à 7

Filières agricoles (hors viticulture)

Action 5

Installation, transmission d'exploitations agricoles en agriculture

ETAT : 183 dossiers d'accompagnement à l'installation ont été financés en 2010 (PIDIL). En ce qui concerne les stages à l'installation, ont été financés : 8 dossiers d'indemnité aux centres organisateurs (CEPPP), 29 dossiers de bourses aux stagiaires, 30 dossiers d'indemnités de tutorat, 8 dossiers d'indemnité aux centres de formation aux stages 21h. On remarque une baisse tendancielle du nombre d'installations.

REGION :

En 2010, le PACTE Agriculture a permis d'accompagner 154 Contrats Globaux d'Installation, 5 Contrats Globaux d'Installation territoriaux issus de projets collectifs d'installation, 68 aides forfaitaires au fermage, 283 diagnostics technico-économiques et volets commerciaux et 165 suivis technico-économiques.

Grâce à ce programme de la stratégie régionale de création et de maintien des activités en milieu rural, la Région a contribué en 2010 à la création et au maintien de 167 emplois salariés et non salariés sur le territoire régional.

Depuis 2005, la Région a accompagné plus de 2100 candidats aux différentes phases de leur installation. Grâce à l'ouverture en 2008 du diagnostic à tous les projets et à la mise en place en 2009 d'une grille de validation des diplômes et expériences professionnelles au delà des critères nationaux, le taux d'installations ayant bénéficié des aides régionales sans être éligibles aux aides nationales est de 28 % en 2010. La consommation de l'enveloppe régionale depuis 2007 est de 141 % : la révision du CPER début 2011 a permis une dotation supplémentaire de 3 millions d'euros sur cette action du CPER.

Action 6

Recherche, expérimentation, audit, hors viticulture

ETAT : En 2010, les réalisations ont été conformes aux prévisions (1,3 M € programmés et 1,05 M € mandatés).

REGION :

Concernant l'expérimentation en Fruits et Légumes, la mobilisation de la Région et de FranceAgriMer (1,1 M € en 2010) a permis d'accompagner un programme d'un coût global de 2,1 M€ sur les priorités du secteur : recherche variétale, compétitivité des exploitations, réduction des intrants et préservation de l'environnement.

Suite à la baisse des crédits d'Etat dès 2007 et à la réorganisation de l'expérimentation conduite au niveau national, les 3 stations d'expérimentation régionales ont conduit en 2010 une réflexion sur la mutualisation de leurs actions et l'élargissement de leurs partenariats afin d'assurer la continuité des actions. Ces réflexions devraient aboutir à la création en 2011 de Sud Expé.

Pour le secteur des Grandes Cultures, la Région et FranceAgriMer ont soutenu, à hauteur de 140K€ et 131K€, les actions d'expérimentation d'un coût total de 492K€ avec pour objectifs de répondre aux évolutions du marché agricole, aux attentes sociétales (économie durable, protection de l'environnement) et aux nouvelles opportunités.

Action 7

Aadaptation des exploitations agricoles

ETAT : Avec 157 dossiers de bâtiments d'élevage financés par l'Etat, la mesure continue à être fortement mobilisée en faveur de ce secteur en crise. Le plan végétal pour l'environnement connaît une montée en puissance réelle, avec 435 dossiers financés, alors que le plan de performance énergétique recueille peu d'intérêt en région (deux dossiers). Par ailleurs, ont été financés 37 dossiers « actions pour le cheval ». Les 1 476 731€ engagés par l'Etat en 2010 sur cette action 7 comprennent le financement de 12 dossiers d'animation à l'agriculture biologique à hauteur de 347 423€. Le taux de conversion à l'agriculture biologique en Languedoc-Roussillon est très bon, et nettement supérieur à la moyenne nationale.

REGION :

En élevage, la Région a accompagné 103 projets de bâtiments et d'équipements d'exploitations, pour un montant de subvention 1 338 836 €, et un investissement de 5 125 536 € HT.

La Région a également soutenu 31 projets de diversification des productions agricoles et d'agritourisme (hors secteur viticole) pour un montant de subvention de 451 951 € et un montant d'investissement de 2 497 404 € HT, ainsi que 16 projets collectifs de transformation et de commercialisation des produits agricoles (apiculture, fruits et légumes, oléiculture) pour un montant de subvention de 113 943 € et un montant d'investissement de 691 943 € HT.

Actions 8 à 11

Forêt et filière bois

ETAT :

→ **Soutien à la mobilisation de la ressource forestière :** 22 dossiers financés en 2010. Les projets en faveur des infrastructures forestières ont significativement augmentés : cela se traduit par une progression de plus de 155% de crédits d'Etat engagés en 2007 et 2010 avec un montant de 188 713€ de crédits d'Etat engagés en 2010. Cette progression traduit à la fois un réel besoin des propriétaires forestiers à investir afin de mobiliser leur bois et une réponse adaptée en termes de budget de l'Etat.

→ **Amélioration de la valeur économique des forêts :** 9 dossiers pour l'amélioration des forêts et 11 dossiers pour la conversion des forêts ont été engagés en 2010. Les opérations sylvicoles en faveur de la forêt sont indispensables afin de garantir un approvisionnement durable et adapté aux besoins de la filière bois : c'est pourquoi, l'Etat a mobilisé 223 589€ de 2008 à 2010 permettant de réaliser plus de 225 ha de plantations d'essences forestières mieux adaptées aux conditions de sols et au changement climatique ainsi que plus de 280 ha d'opérations sylvicoles permettant d'améliorer la qualité des peuplements. Cette mesure n'a été effective qu'en 2008.

→ **Améliorer la compétitivité des entreprises de la filière bois :** 9 dossiers pour la mécanisation de la récolte du bois afin d'acquérir les matériels adaptés à une exploitation forestière efficiente : 498 745€ de crédits Etat ont été engagés entre 2007 et 2010 afin de répondre à cette demande. De même, les premiers transformateurs du bois ont bénéficié de

792 258€ de crédits Etat permettant d'améliorer leur outil de production afin de mieux répondre aux marchés actuels.

→ **Actions collectives de développement de la filière bois** : l'Etat accompagne de manière soutenue l'inter-profession régionale ARFOBOIS depuis de nombreuses années ; et depuis 2009 dans le cadre du contrat de filière AGIR pour la forêt et le bois afin de dynamiser et renforcer les actions mises en œuvre de l'amont à l'aval avec l'ensemble des partenaires. L'objectif étant d'aboutir à une meilleure structuration des acteurs et de mettre en œuvre des actions probantes pour l'ensemble de la filière : 158 992€ ont été engagés par l'Etat depuis 2007 en faveur de l'association.

REGION :

→ **Soutien à la mobilisation de la ressource forestière** : En 2010, 12 dossiers portant sur des projets de desserte forestière pour un montant total de travaux de 656 502 € ont été accompagnés par la Région, à hauteur de 127 940 €. Les travaux financés, dans le cadre du programme d'aménagement durable de la forêt, ont permis d'améliorer la desserte forestière régionale : près de 32 km de pistes forestières et tires de débardage ont été créées ou mises au gabarit, permettant la mobilisation d'un minimum de 75 000 m³ de bois dans les 10 ans.

→ **Amélioration de la valeur économique des forêts** : En 2010, 15 dossiers de reboisement et d'amélioration des peuplements forestiers pour un montant total de 462 051 €, ont été financés par la Région à hauteur de 92 410 €. Grâce à cet accompagnement, des travaux sylvicoles seront réalisés sur 38 ha et 107 ha seront reboisés pour améliorer la qualité des peuplements régionaux.

→ **Améliorer la compétitivité des entreprises de la filière bois** : L'année 2010 est marquée par une progression du nombre de dossiers d'entreprises instruits et des montants alloués (en lien avec la mise en place du contrat AGIR) :

- 15 entreprises ont ainsi été accompagnées par la Région à hauteur de 685 821 € (17 subventions). Cet accompagnement doit notamment permettre aux entreprises de transformation du bois de se positionner sur les marchés du bois construction et du bois énergie et aux entreprises d'exploitation forestière de se moderniser et de mobiliser davantage de bois.

- D'autre part, pour structurer la filière bois énergie et développer l'approvisionnement en circuit court, 6 projets de hangar de stockage de bois déchiqueté d'un montant total de 1 931 179 € ont été financés par la Région à hauteur de 134 755 €.

→ **Actions collectives de développement de la filière bois (information, sensibilisation)** : L'année 2010 a été marquée par la signature du contrat de filière AGIR pour la forêt et la filière bois et la mise en œuvre du programme d'actions 2010 d'AGIR. Huit actions collectives, de portée régionale, ont ainsi été accompagnées dans le cadre du CPER par la Région en 2010 pour un montant de subvention de 414 480,50 €.

Actions 12 et 13

Activités halieutiques et littorales

Action 12 : Compétitivité des entreprises des secteurs de la pêche et de l'aquaculture et Action 13 : Accompagnement du développement des filières par des actions collectives

ETAT : Pas de programmation en 2010.

REGION : La Région a poursuivi son soutien au développement des filières pêche et aquaculture dans un contexte marqué par un investissement des entreprises qui reste faible en 2010. Cette situation touche à la fois :

- la conchyliculture avec la crise de mortalité des huîtres qui affecte la filière depuis 2008,
- la pêche avec l'absence de débarquement de poisson bleu (sardine/anchois) alors que le prix du carburant repart à la hausse en fin d'année en menaçant la rentabilité de l'ensemble de la flottille chalutière.

Dans ce contexte, la Région a accompagné les projets collectifs favorisant l'amélioration de la valorisation des produits et l'expérimentation de pistes de sortie de crise conchyicole. La Région a par ailleurs renforcé son soutien aux entreprises conchyicoles qui investissent malgré la crise.

Priorité III :
**« Garantir un aménagement
équilibré du territoire »**

Projet 6
**« Assurer un nouvel équilibre
urbain / rural »**

1) Rappel des objectifs

Le devenir économique de la région dépend en grande partie de la façon dont les activités, les hommes et les entreprises se répartissent et se répartiront au sein du territoire régional. Du fait de la concentration spatiale, la région compte à la fois des territoires affaiblis par les évolutions récentes du système économique dominant, et des espaces de forte attractivité au niveau national. C'est pourquoi il est nécessaire de lier la dynamique de la métropole régionale au réseau des villes et aux territoires ruraux.

→ Structurer l'espace régional en territoires de projets

La politique de coopération avec les territoires de projets est l'un des premiers outils d'aménagement du territoire en Languedoc-Roussillon. Cette politique privilégie une démarche d'intérêt partenarial et l'expression des besoins des territoires, en complément des politiques régionales ou nationales. C'est pourquoi l'Etat et la Région ont accompagné en 2007 une démarche d'élaboration de conventions d'objectifs qui contribuent à la réalisation de projets collectifs sur des thématiques particulières. Ces conventions d'objectifs ont été signées par l'ensemble des partenaires le 23 octobre 2008.

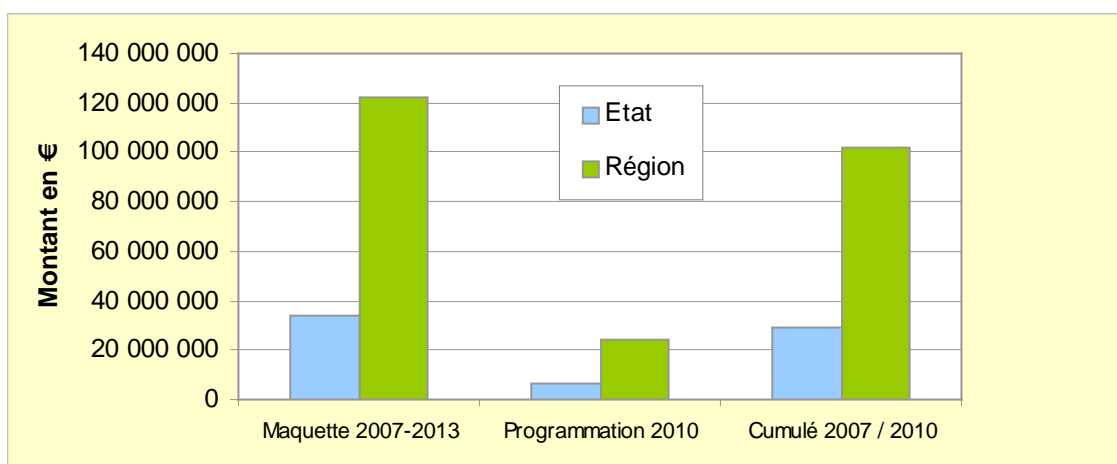
→ Maîtriser le foncier

La zone littorale est soumise à une forte pression foncière, en raison de l'afflux de 30 000 résidents permanents chaque année et de l'afflux des touristes. L'exacerbation des tensions sur le marché foncier rend aujourd'hui singulièrement difficile l'intervention des collectivités publiques pour répondre aux besoins des populations, notamment en matière de logement : près de 228 000 résidences principales sont nécessaires sur la période 2000-2015 pour loger les nouveaux ménages. Il est également indispensable de donner aux entreprises et à l'agriculture les moyens de se développer et assurer ainsi un potentiel d'emplois et de services.

En réponse à l'artificialisation rapide de l'espace régional et face à la hausse des prix fonciers et immobiliers, un Etablissement Public Foncier (EPF) régional a été mis en place afin d'assurer la coordination et la synergie des politiques foncières déployées aux différents échelons territoriaux concernés, ainsi qu'une mutualisation des moyens à mettre en œuvre.

2) Etat d'avancement du projet en 2010

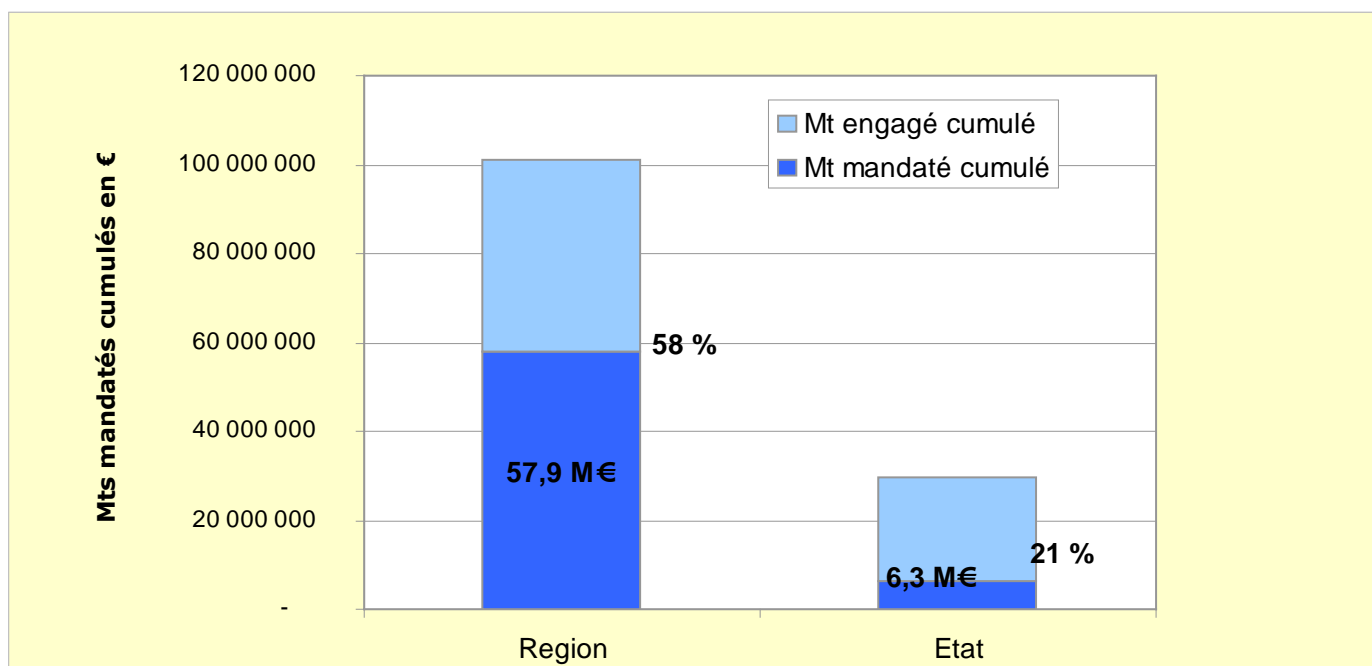
Maquette 2007-2013		Programmation 2010		Cumulé 2007 / 2010	
		En €	% par rapport à la maquette	En €	% par rapport à la maquette
Etat	33 910 000	6 105 547	18%	29 536 838	87%
Région	122 100 000	24 681 908	20%	101 638 954	83%
Total	156 010 000	30 787 455	20%	131 175 792	84%



3) Liste détaillée des actions du projet 6 et montants programmés en 2010 :

en Euros	Maquette 2007 / 2013		Mt engagé 2010				Mt engagé cumulé 2007 / 2010			
	Etat	Région	Etat		Région		Etat		Région	
Action 1 : Volet territorial	27 410 000	115 600 000	5 861 111	21%	24 250 375	21%	27 410 000	100%	98 567 715	85%
Action 2 : SUAMME	2 500 000	2 500 000	244 436	10%	431 533	17%	1 226 838	49%	2 033 739	81%
Action 3 : Maîtriser le foncier	4 000 000	4 000 000	0	0%	0	0%	900 000	23%	1 037 500	26%
TOTAL	33 910 000	122 100 000	6 105 547	63%	24 681 908	20%	29 536 838	87%	101 638 954	83%

4) Mandatement cumulé 2007/2010 : bilan Etat et Région



5) Appréciation qualitative des actions du projet 6 :

Action 1

Volet Territorial : Structurer l'espace régional en territoires de projets

Le Contrat de projets Etat-Région 2007-2013 comporte une priorité en faveur du développement des territoires de projets (Pays, agglomérations). Ce volet territorial est doté de 30 M€ de crédits d'Etat et 115,6 M€ de crédits de la Région.

Des conventions d'objectifs ont été négociées avec les territoires, afin de cibler les interventions sur quelques thématiques prioritaires. Ces conventions d'objectifs ont été officiellement signées par tous les partenaires à l'occasion de la Conférence territoriale le 23 octobre 2008 à Montpellier. Elles visent notamment le soutien à l'ingénierie territoriale, l'aide technique aux projets des territoires (études de projets) et le soutien aux logiques de projets.

Plusieurs principes sont arrêtés :

- Ces conventions, qui couvrent la période 2008-2013, mentionnent les thèmes prioritaires sur lesquels Etat et Région accompagnent les territoires ; néanmoins, une révision à mi-parcours en 2010 sera l'occasion d'adapter les engagements des cofinanceurs au programme d'actions des territoires,
- Chaque année, une annexe financière détaille les projets sur lesquels Etat et Région souhaitent s'engager.

ETAT : En 2010, l'Etat a reconduit son engagement auprès des territoires de projets en apportant une aide financière de 5,8 M€ au titre du volet territorial du CPER.

REGION :

La Région a poursuivi son accompagnement des territoires de projets en 2010 :

- Soutien à l'ingénierie des 19 pays, pour un montant de 912 186 €,
- Soutien à 219 projets pour un engagement de 22,7 M€.

L'aide de la Région a permis d'une part aux porteurs de projet d'équilibrer leurs opérations pour un montant total de plus de 80 M€ de travaux ; d'autre part aux structures de Pays de mobiliser les acteurs du territoire autour de projets cohérents d'accueil ou de maintien des populations.

Principales réalisations en 2010 : l'aménagement du Foirail de Mende (tranche 1), la réhabilitation de la piscine communautaire sur la commune d'Argelès-sur-Mer, l'aménagement d'un complexe euroméditerranéen de sports-loisirs-handicaps à Marvejols, le Musée de l'Histoire de France en Algérie, la piscine de Cournonterral (études et travaux tranche 1), la construction d'une halle des manifestations agricoles régionales à Aumont-Aubrac, le soutien aux POM'S (Points Multiservices - Aude - Pays Corbières Minervois)...

Action 2

Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranéenne Elevage (SUAMME)

L'OIER SUAMME a conduit en 2010 un programme d'action régional comprenant l'appui technique, le conseil, l'expérimentation, l'animation et la communication sur les filières d'élevage, les productions végétales de montagne, le pastoralisme et le territoire.

Action 3

Maitriser le foncier - Contributions aux diagnostics, études et actions foncières

Créé par Décret n°2008-670 du 2 juillet 2008, l'Etablissement Public Foncier d'Etat du Languedoc-Roussillon a pour périmètre de compétence celui de la région. Cet Etablissement public industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, est dirigé par un directeur nommé par arrêté du ministre chargé de l'urbanisme après avis du conseil d'administration.

Bilan cumulé depuis 2007 : 900 000 € engagés par l'Etat et la Région en faveur de l'Etablissement Public Foncier.

Priorité III :
**« Garantir un aménagement
équilibré du territoire »**

Projet 7
**« Préserver l'environnement
pour garantir l'attractivité du
territoire régional »**

1) Rappel des objectifs

Grâce à la diversité des influences climatiques mais aussi des reliefs et des caractéristiques géologiques, le Languedoc-Roussillon bénéficie d'un capital environnemental riche et varié. Mais l'équilibre de ces milieux, souvent fragiles, est confronté à de fortes pressions et à des conflits d'usage : croissance démographique, pollution, risques naturels, érosion marine, qualité de la ressource en eau, infrastructures de communication... Face à ce constat, l'Etat et la Région ont décidé conjointement de réduire la vulnérabilité du territoire aux risques naturels, de gérer la ressource en eau, de préserver la biodiversité et d'encourager la maîtrise des énergies renouvelables.

- 7.1 : Prévenir durablement les risques

La région Languedoc-Roussillon est concernée par plusieurs types de risques (inondations, feux de forêts, érosion et submersion marine, etc.). Avec 90% des communes soumises à au moins un risque et plus de 55% à au moins 2, elle est l'une des régions les plus exposées aux risques naturels.

Les inondations constituent le risque naturel le plus important. Plus de 500 000 personnes résident de manière permanente en zone inondable, essentiellement sur le littoral et la plaine intermédiaire. La réduction durable du risque inondation pour les populations et les activités économiques est donc un objectif prioritaire en région.

Enfin, les feux de forêts concernent deux tiers des communes du Languedoc-Roussillon et soulèvent, outre la sécurité des personnes et des biens bâtis, des problématiques liées à la préservation du patrimoine forestier, écologique et paysager qu'il convient de traiter.

- 7.2 : Assurer une gestion équilibrée de la ressource en eau

L'eau constitue en Languedoc-Roussillon une ressource précieuse et un support pour des milieux aquatiques riches, essentiels pour l'attractivité et le développement économique du territoire. Cependant, avec l'accroissement démographique exceptionnel attendu dans les prochaines années, la région doit relever plusieurs défis :

- ✓ Assurer une gestion globale et durable de la ressource en eau,
- ✓ Préserver la qualité de ses ressources et de ses milieux fragiles,
- ✓ Anticiper l'évolution climatique (épisodes de sécheresse) et prévenir les risques entre les usages (domestiques, agricoles,..),
- ✓ Offrir des ressources et des milieux de qualité pour les activités économiques et les loisirs.

- 7.3 : Préserver et valoriser la biodiversité

L'objectif est d'enrayer la perte de la biodiversité et valoriser le patrimoine naturel exceptionnel du Languedoc-Roussillon.

Les connaissances ainsi que les programmes relatifs à la biodiversité sont ainsi structurés de manière progressive. Ils ont notamment débouché sur la mise en place d'un observatoire régional de la biodiversité qui constitue le volet régional du système national d'information de la nature (SINP).

- 7.4 : Lutter contre le changement climatique

Le Languedoc-Roussillon connaît une forte dépendance énergétique, du fait de l'absence d'infrastructures énergétiques lourdes et d'une forte croissance démographique à l'origine d'une augmentation des consommations d'énergie, à un rythme plus rapide qu'au plan national.

La surconsommation observée pour les énergies fossiles, couplée à la consommation énergétique dans le bâtiment et le tertiaire, accentue la contribution de la région aux émissions de gaz à effet de serre.

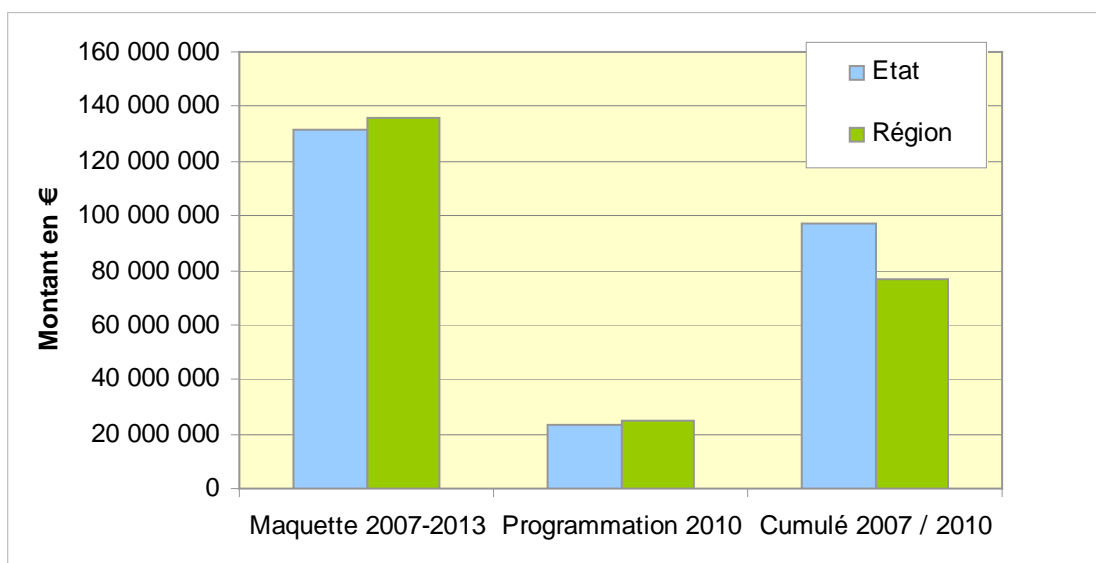
Première région en terme de production d'énergie éolienne, le solaire et la biomasse représentent également deux voies à développer. De plus, le climat méditerranéen (fort rayonnement solaire, luminosité extérieure...) constitue un réel potentiel pour l'amélioration de la qualité environnementale des bâtiments.

Il est donc nécessaire d'engager des moyens dans une perspective de généralisation à terme : process économe en énergie, utilisation des énergies renouvelables et nouveaux modes de production...

Compte tenu des orientations actuelles en matière de protection de l'environnement et des objectifs d'économie d'énergie définis par les politiques nationales, l'Etat - à travers l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) - et la Région mènent conjointement sur la période 2007-2013 une politique régionale faisant l'objet d'une convention spécifique annuelle (PROMETHEE). Ce programme a notamment pour objectif d'encourager la modification des comportements et des modes de décisions dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, de relancer une politique de maîtrise des consommations d'énergie, de promouvoir et de développer les filières des énergies renouvelables.

2) Etat d'avancement du projet en 2010

Maquette 2007-2013		Programmation 2010		Cumulé 2007 / 2010	
		En €	% par rapport à la maquette	En €	% par rapport à la maquette
Etat	131 250 000	23 319 421	18%	97 200 408	74%
Région	135 850 000	24 590 757	18%	76 870 498	56%
Total	267 100 000	47 910 178	18%	174 070 906	65%

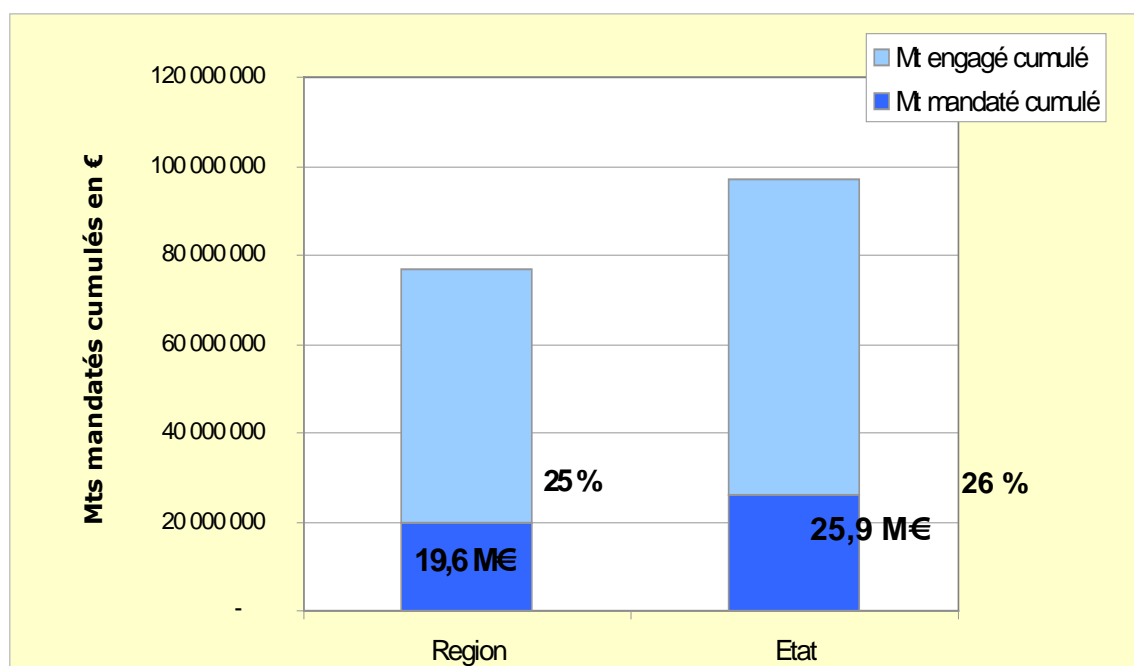


3) Liste détaillée des actions du projet 7 et montants programmés en 2010 :

en Euros	Maquette 2007 / 2013		Autorisations d'engagement programmées sur l'exercice 2010				Cumulé 2007 / 2010			
	Etat	Région	Etat		Région		Etat		Région	
Action 1 : Observatoire régional des risques naturels Action 2 : Autres projets / connaissance des risques naturels	2 000 000	2 000 000	5 041	0%	10 392	1%	541 429	27%	413 311	21%
Action 3 : Plan de Prévention des Inondations (PAPI) Action 4 : Autres projets de prévention des inondations	58 900 000	68 000 000	7 933 825	13%	1 043 662	2%	58 900 000	100%	31 144 094	46%
Action 5 : Protection de la forêt méditerranéenne contre les incendies	1 750 000	1 000 000	54 882	3%	133 969	13%	724 430	41%	292 855	29%
Action 6 : Ressources complémentaires / de substitution Action 7 : Favoriser les économies d'eau Action 8 : Réduction des pollutions à la source	30 000 000	22 500 000	9 890 942	33%	17 517 196	78%	16 338 068	54%	22 460 671	100%
Action 9 : Réseau de Suivi Lagunaire (RSL)	1 050 000	1 400 000	387 428	37%	149 145	11%	677 548	65%	679 694	49%
Action 10 : Gestion concertée des milieux lagunaires et marins	8 950 000	3 250 000	932 555	10%	302 764	9%	3 688 190	41%	1 146 444	35%
Sous-total 1	102 650 000	98 150 000	19 204 673	19%	19 157 128	20%	80 869 665	79%	56 137 069	57%

en Euros	Maquette 2007 / 2013		Autorisations d'engagement programmées sur l'exercice 2010				Cumulé 2007 / 2010			
	Etat	Région	Etat		Région		Etat		Région	
Action 11 : Actualis. ZNIEFF										
Action 12 : Autres act. volet régnl SINP	550 000	950 000	143 566	26%	108 307	11%	550 000	100%	332 693	35%
Action 13 : Comm. patrimoine natl régnl										
Action 14 : Définition et mise en œuvre	350 000	350 000		0%	46 000	13%	123 500	35%	192 000	55%
Action 15 : Plans de gestion des RNN RNR	1 000 000	1 000 000	264 330	26%	43 147	4%	575 002	58%	2 401 747	240%
Action 16 : Réseau NATURA 2000	1 900 000	1 000 000	53 060	3%	31 020	3%	538 930	28%	137 293	14%
Action 17 : Programme d'actions spécifiques des PNR	2 400 000	12 000 000	360 000	15%	2 013 549	17%	1 605 311	67%	4 881 223	41%
Action 18 : Parc National des Cévennes	1 400 000	200 000	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Action 19 : "Espèces envahissantes"										
Action 20 : Espèces animales et végétales d'intérêt régional										
Action 21 : Etudes et Chartes d'amgt paysager	1 000 000	2 200 000	318 057	32%	191 751	9%	1 000 000	100%	801 983	36%
Action 22 : Corridors écologiques										
Action 23 : Canal Midi										
Action 24 : Programme PROMETHEE	20 000 000	20 000 000	2 975 736	15%	2 999 855	15%	11 938 000	60%	11 986 490	60%
Sous-total 2	28 600 000	37 700 000	4 114 749	14%	5 433 629	14%	16 330 743	57%	20 733 429	55%
Sous-total 1	102 650 000	98 150 000	19 204 673	19%	19 157 128	20%	80 869 665	79%	56 137 069	57%
Total	131 250 000	135 850 000	23 319 422	33%	24 590 757	34%	97 200 408	74%	76 870 498	57%

4) Mandatement cumulé 2007/2010 : bilan Etat et Région



5) Appréciation qualitative des actions du projet 7 :

Prévenir durablement les risques (Actions 1 à 5) :

Action 1

Observatoire régional des risques naturels :

REGION : L'observatoire a considérablement avancé au cours de l'année 2009 (mise en ligne des premiers indicateurs et d'un ensemble cartographique relatif au risque inondation), grâce notamment au partenariat avec l'Etat et l'ensemble des parties prenantes de l'Observatoire. Ce travail est conduit en régie par la Région.

En outre, 8000 € ont également été engagés en 2010 par la Région pour une étude du BRGM sur les mouvements de terrain (sondage multirisque, construction des indicateurs).

Action 2

Autres projets visant à la connaissance des risques naturels :

ETAT : Actions d'amélioration de la connaissance des risques naturels : carte d'aléa mouvement de terrain, plaquette d'information sur les risques sismiques...

REGION : Estimation de l'évolution des surfaces urbanisées en zone inondable dans le Gard

Action 3

Plan de Prévention des Inondations par bassin versant (PAPI) :

ETAT : Financement des actions de protection contre les inondations, dont celles figurant dans les PAPI signés dans la région.

REGION : Pas de nouveau PAPI approuvé en 2010 ; l'appel à projet PAPI 2 a paru en cours d'année, les premiers projets seront approuvés et labellisés en 2011.

Action 4

Autres actions de prévention des inondations (mise en sécurité des digues...) :

ETAT : Financement du même type d'actions que dans l'action 3, mais pour les actions menées en dehors des PAPI.

REGION : Sur les territoires qui ne sont pas encore couverts par des PAPI, il convient en particulier de souligner les dossiers inscrits dans des démarches globales et dans des perspectives de nouveau PAPI (protection de berges, poses de repères de crues). Des travaux plus importants ont également été menés (mise en sécurité de digues).

Action 5

Développement de la protection de la forêt méditerranéenne contre les incendies :

ETAT : En 2010, 37 dossiers ont été subventionnés au titre du CPER.

REGION : En 2010, 4 dossiers ont été inscrits dans cette mesure du CPER : 2 dossiers de création de coupures de combustible sylvo-pastorale, 1 dossier de réhabilitation de peuplements de chêne liège et une action de sensibilisation (campagne carte PASS 2010).

Gestion durable de l'eau (actions 6 à 10)

Action 6

Mobiliser des ressources complémentaires ou de substitution pour sécuriser durablement l'approvisionnement

ETAT : 7 millions d'euros ont été programmés en 2010 au titre de cette mesure.

REGION : Des extensions du réseau hydraulique régional ont été opérées pour mobiliser de nouvelles ressources : il s'agit des secteurs de Vauvert, Ensérune, Capestang et la zone littorale Agde-Vias, où la nappe astienne est surexploitée et où la substitution aura un impact écologique très bénéfique.

Action 7

Optimiser l'utilisation et favoriser les économies d'eau

ETAT : Les ASA engagées dans cette action sont nombreuses.

REGION : 353 267,21 € et 16 dossiers d'hydrauliques agricoles ont été valorisés au CPER 2010 :

- 6 dossiers concernent des travaux (Villeveyrac, canal de Corbère (2), ASA de Gignac, BRL, ASA de travaux des PO) de restauration et de modernisation des canaux. Ces aménagements permettront de réaliser des économies d'eau et de limiter les prélèvements sur les milieux aquatiques (mesure 125 C3 du PDRH),

- Les autres dossiers sont des études diagnostic (bassins versants du Chassezac et de la Cèze, canal d'Err, canal d'Estavar-Bajande...) permettant à terme de concilier activités économiques et préservation de la ressource en eau grâce à la définition de mesures de gestion concertées et de programmes de travaux. Les études et travaux menés par les ASA, notamment sur l'optimisation des canaux d'irrigation permettent d'agir sur la problématique quantitative de la ressource,

La montée en puissance de cette mesure devrait être optimale sur les trois dernières années du CPER avec passage à la phase opérationnelle suite à la finalisation de nombreuses études diagnostic et la signature de nombreux contrats de canaux. A titre d'exemple, le contrat de canal de Gignac qui devrait être signé en 2011 prévoit plus de 11 M€ d'investissement et d'études sur la période 2011-2013, la plupart valorisables au CPER et permettant près de 8M m3 d'économies d'eau.

Action 8

Préservation des ressources : réduction des pollutions à la source (pesticides ...)

ETAT : Le domaine de la pollution par les pesticides est très porteur et les actions se multiplient: maîtrise de pollutions ponctuelles (aires de remplissage), réductions en agriculture (Conversion au bio, MAE...) et en zone non agricole (plans communaux de désherbage).

REGION : Les plans de désherbage communaux se multiplient et sont une réponse à la problématique "pesticides hors zones agricoles". 7 nouveaux plans ont été réalisés en 2010, dont certains à l'échelle intercommunale.

En zones agricoles, les aides régionales aux aires de remplissage viennent en contrepartie d'aides européennes (FEADER). 24 aires de remplissage sécurisées ont été réalisées, dans le Gard et les Pyrénées orientales pour permettre aux agriculteurs un usage raisonné et sécurisé des produits phytosanitaires.

Action 9

Réseau de Suivi Lagunaire (RSL) : suivi, évaluation de la qualité des milieux lagunaires

ETAT : Le réseau existe depuis plus de 10 ans maintenant. Il est reconnu par tous les acteurs et oriente les actions nécessaires sur les lagunes.

REGION : Le RSL poursuit son programme défini en partenariat avec l'Agence de l'eau, l'Ifremer et le Cépralmar.

Action 10

Soutien aux démarches de gestion concertée des milieux lagunaires et marins

ETAT : L'ensemble des lagunes est maintenant couvert par des structures de bassin versant qui animent, coordonnent et portent les actions de gouvernance ou les procédures de gestion concertée (contrats d'étang, SAGE...).

REGION : 11 dossiers ont été inscrits sur cette mesure en 2010. Le faible taux d'avancement de cette mesure devrait rapidement être compensé sur les trois dernières années du CPER par la montée en puissance des actions sur le milieu marin et grâce auxancements de nombreux contrats d'étang (Canet, Thau, Or, Salses-Leucate, Narbonnais).

L'animation de ces démarches de gestion concertée ainsi que la mise en œuvre de nouveaux programmes opérationnels d'investissement permettront de répondre aux objectifs.

BIODIVERSITE (actions 11 à 23)

Action 11

Actualisation des ZNIEFF

ETAT : 35 000 € ont été programmés en 2010 au titre de cette mesure.

REGION : pas de programmation en 2010.

Action 12

Autres actions du volet régional du SINP

ETAT et REGION : les actions suivantes ont été réalisées :

- Soutien à diverses démarches visant la structuration des données naturalistes "flore" et faune,
- Observatoire de l'état des zones humides.

Action 13

Communication sur le patrimoine naturel régional

ETAT et REGION : Réalisation de 3 ouvrages : « Hérault, coulisses d'un fleuve », « Vivre avec l'aigle de Bonelli », « les lichens en Languedoc Roussillon ».

Action 14

Définition et mise en œuvre du réseau des gestionnaires d'espaces d'intérêt écologique régionaux

ETAT et REGION :

Le Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés du LR compte 37 membres en 2010.

Principales réalisations en 2010 : Réalisation de la fête de la nature dans l'ensemble de la Région (27 structures membres proposant 77 animations, 14 000 participants), réalisation d'un livret à destination des élus « Les espaces naturels protégés : une chance pour nos territoires », organisation de 3 ateliers d'échanges, réalisation de 2 lettres d'information diffusées à 200 exemplaires / animation du site internet www.enplr.org.

Action 15

Mise en œuvre des plans de gestion (investissement) des RNN et RNR

ETAT et REGION : Mise en œuvre du volet investissement des plans de gestion des Réserves naturelles (Bagnas, Estagnol, réserves naturelles catalanes) et de la RNR des Gorges du Gardon.

Action 16

Réseau Natura 2000 : communication en vue de la mise en place des DOCOB

ETAT et REGION : Poursuite de la démarche de médiation environnementale avec les acteurs cynégétiques et de la pêche professionnelle en mer

Action 17

Actions spécifiques des Parcs naturels régionaux (PNR)

ETAT et REGION : Les actions suivantes ont été réalisées :

- 37 opérations pilotes et exemplaires soutenues dans les 3 PNR régionaux (Haut Languedoc, Narbonnaise, Pyrénées Catalanes),
- Poursuite de la procédure de révision des chartes des PNR de la Narbonnaise et du Haut Languedoc,
- Lancement de la révision de la Charte du PNR des Pyrénées catalanes,
- Projets de PNR : création des associations de préfiguration des PNR Aubrac et Gorges du Haut Allier Margeride ; étude de faisabilité Gorges du Gardon.

Action 18

Parc national des Cévennes

ETAT et REGION : Pas de programmation en 2010.

Action 19

Programme "espèces envahissantes"

ETAT et REGION : Finalisation des stratégies régionales sur les espèces envahissantes (faune, flore) et réalisation de 3 actions de lutte contre les espèces végétales envahissantes.

Action 20

Conservation des espèces animales et végétales d'intérêt régional

ETAT et REGION : En 2010, 10 plans nationaux et régionaux d'actions d'espèces animales ont été finalisés (Cistude d'Europe, aigle de Bonelli, Faucon Crécerelle, vautour Moine, outarde canepetière, pie grièche à poitrine rose, Butor, Percnoptère, Desman, laro limicoles)

Action 21

Etudes et chartes d'aménagement paysager

ETAT et REGION : Les actions suivantes ont été réalisées : animation de la charte architecturale, urbanistique et paysagère du site de la vallée du Salagou et du Cirque de Mourèze.

Action 22

Etude et restauration de corridors écologiques

ETAT et REGION : Les actions suivantes ont été réalisées : Etudes préalables à l'élaboration du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) ; Programme de suivi sur les fleuves côtiers hors Rhône et aménagement d'une passe à poissons en Lozère.

Action 23

Etude Canal du Midi

ETAT et REGION : Action qui a été intégrée dans l'action 21 dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER et remplacée par une nouvelle mesure 23 intitulée « Animation et aménagement des OGS en lien avec le développement des territoires » (à voir dans le bilan 2011).

Lutter contre le changement climatique

Action 24

Programme PROMETHEE (Convention ADEME)

L'ADEME et la Région ont soutenu 333 projets en 2010 au titre du programme régional PROMETHEE. L'ensemble de ces dossiers représente le financement de :

→ 38 constructions basse énergie, 86 diagnostics de maîtrise de l'énergie,

→ 71 diagnostics et installations solaires thermiques,

→ 28 chaufferie bois énergie,

→ 10 Espaces info énergie et 3 missions d'animation bois énergie ont été notamment financées (l'Association GEFOSAT ; le Département des Pyrénées Orientales ; le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aude ; le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard ; le Pays Haut-Languedoc et Vignobles ; l'Agence locale de l'Energie de Montpellier ; l'Union Départementale des Associations CLCV de la Lozère ; l'Association Maison de la Nature et de l'Environnement ; le Syndicat mixte du PNR de la Narbonnaise ; la Ville de Béziers).

Priorité III :
**« Garantir un aménagement
équilibré du territoire »**

Projet 8

« Gérer durablement le littoral »

1) Rappel des objectifs

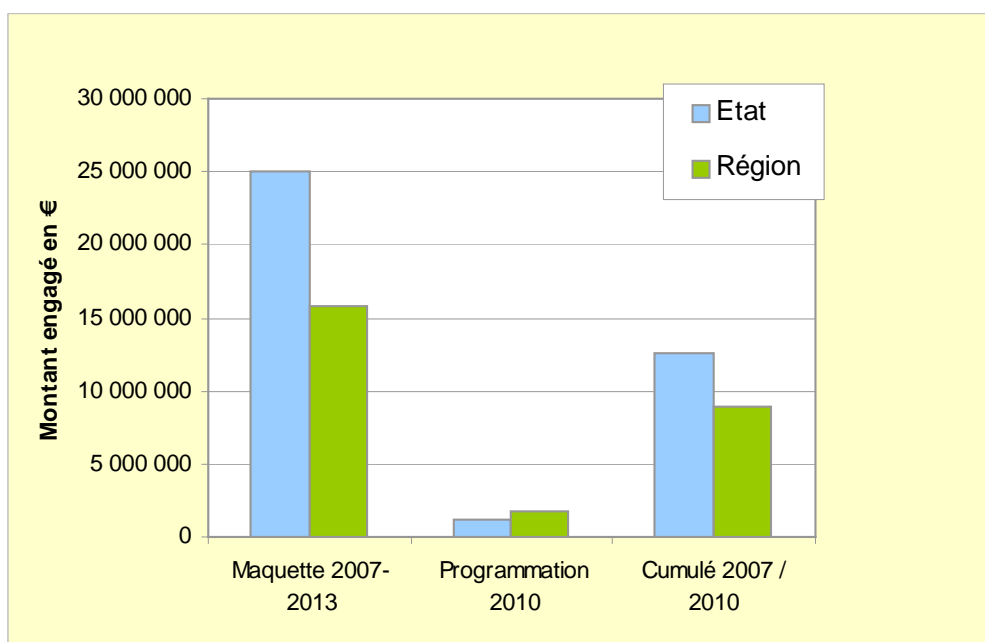
Le littoral du Languedoc-Roussillon concentre, aujourd'hui, tous les enjeux liés à la protection d'un capital environnemental exceptionnel, mais fragile, à un cadre de vie privilégié, mais menacé, et à la valorisation économique et touristique d'un patrimoine national irremplaçable.

Il possède des atouts considérables en termes de patrimoine naturel, de qualité de vie, d'attractivité économique, de potentiel de recherche qui peuvent en faire un modèle de développement durable, à condition d'en accepter les contraintes et de lui accorder des moyens importants.

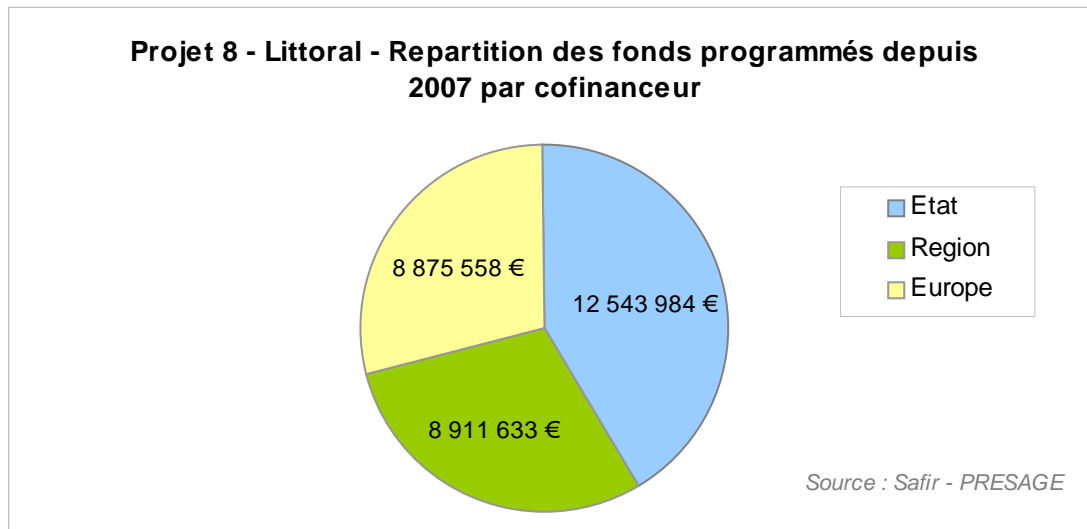
Le changement climatique et les conséquences en matière d'érosion du trait de côte et de risque de submersion marine, imposent une approche nouvelle et intégrée en matière d'aménagement du littoral. Cet enjeu déterminant pour l'avenir des zones littorales et des nombreuses activités qui y sont liées, doit être au cœur de l'action des collectivités.

2) Etat d'avancement du projet en 2010

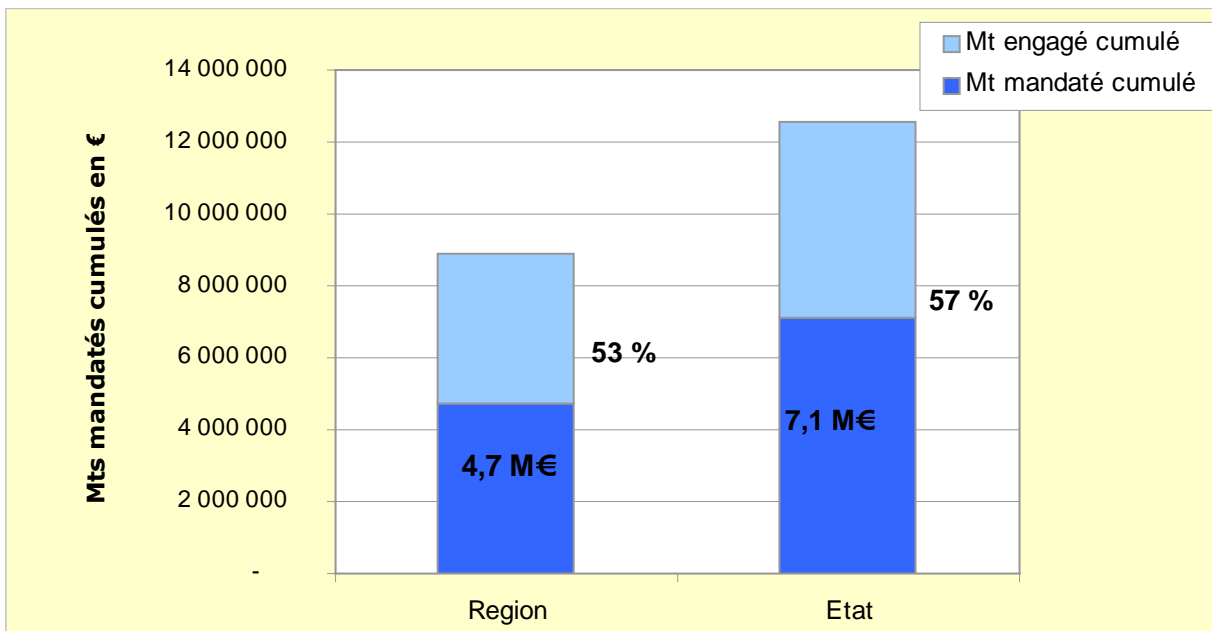
Maquette 2007-2013		Programmation 2010		Cumulé 2007 / 2010	
		En €	% par rapport à la maquette	En €	% par rapport à la maquette
Etat	25 097 024	1 125 075	4%	12 543 966	50%
Région	15 873 927	1 824 908	11%	8 911 633	56%
Total	40 970 951	2 949 983	7%	21 455 599	52%



3) Répartition des fonds Région – Europe – Etat :



4) Mandatement cumulé 2007/2010 : bilan Etat et Région



5) Liste détaillée des actions du projet 8 et montants programmés en 2010 :

en Euros	Maquette 2007 / 2013		Autorisations d'engagement programmées sur l'exercice 2010				Cumulé 2007 / 2010			
	Etat	Région	Etat	Région	Etat	Région	Etat	Région		
Action 1 : Grand site de la Petite Camargue	2 314 000	1 335 000	967 586	42%	1 169 686	88%	1 065 213	46%	1 211 615	91%
Action 2 : Lido Petit et Grand Travers	4 274 400	2 828 250	0	0%	0	0%	3 370 130	79%	1 954 950	69%
Action 3 : Lido Villeneuve les Maguelone	4 099 554	2 365 127	0	0%	0	0%	184 711	5%	188 738	8%
Action 4 : Lido de Sète à Marseillan	9 620 000	5 550 000	0	0%	0	0%	6 752 300	70%	3 788 250	68%
Action 5 : Réhabilitation de la côté ouest de Vias	2 184 000	1 260 000	0	0%	0	0%	115 000	5%	75 000	6%
Action 6 : Protection trait de côte Valras-Vendres	690 750	690 750	78 889	11%	Engagé en 2007	100%	769 639	111%	690 750	100%
Action 7 : Restauration des Coussoules	15 600	9 000	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Action 8 : Sauvegarde de l'Étang de Canet	148 720	85 800	0	0%	0	0%	58 373	39%	38 272	45%
Action 9 : Autres opérations	750 000	750 000	0	0%	393 822	53%	0	0%	702 658	94%
Action 10 : Suivi du trait de côte (équipement étude)	1 000 000	1 000 000	78 600	8%	261 400	26%	228 600	23%	261 400	26%
TOTAL Projet 8	25 097 024	15 873 927	1 125 075	4%	1 824 908	11%	12 543 966	50%	8 911 633	56%

6) Appréciation qualitative des actions :

Action 1

Grand site de la Petite Camargue

ETAT : En 2010, des opérations significatives ont pu être engagées sur le volet terrestre (aménagement des remparts d'Aigues Mortes, piste cyclable Espiguette). 2011, est mis à profit pour enclencher les opérations touchant la gestion du trait de côte à travers la restauration des cordons dunaires de second et de premier rang.

REGION :

- Sur l'Espiguette : l'opération de rechargement du 1er cordon a été engagée, ainsi que la 1ère tranche de la piste cyclable. L'étude de restauration a été rendue et permettra d'engager en 2011 un cordon dunaire de seconde ligne.

- Sur la Tour Carbonnière, l'opération d'aménagement d'une aire de stationnement et d'un cheminement a été engagée en 2010.

- Enfin, les travaux relatifs aux aménagements des abords d'Aigues Mortes ont été lancés en 2010.

Action 2 :

Lido Petit et Grand Travers

ETAT : La phase de concertation sur les modalités du projet a enfin été conclue en 2010, permettant d'engager l'étude de définition du programme de l'aménagement du lido en début 2011.

REGION : L'élaboration de la phase 2 de l'aménagement du petit et du grand Travers s'est poursuivie :

- Création d'une piste cyclable à La Grande Motte et aménagement giratoire et parking à Mauguio - Carnon. Les opérations de rechargement du Petit travers, engagée en 2007, et du Grand Travers, engagée en 2008, se sont achevées en 2009.

- Les travaux relatifs à la création d'une piste cyclable à la Grande Motte, et l'aménagement du giratoire et le parking à Mauguio - Carnon, engagés en 2008 ont été réalisés en 2009. La phase 2 de l'aménagement du petit et du grand Travers est en cours d'élaboration et la remise du programme concerté s'est effectuée en juin 2010.

Action 3

Lido Villeneuve les Maguelone

ETAT : Un dossier sera déposé par le maître d'ouvrage en vue de son engagement en fin 2011 pour la partie urbaine (Frontignan) des aménagements

REGION : Les études pré-opérationnelles du Lido Frontignan la Peyrade ont été engagées en 2009.

Action 4

Lido de Sète Marseillan

ETAT : La réalisation des travaux d'expérimentation du volet maritime (écologie, géotube) de la tranche 3 est décalée en raison des délais d'obtention des autorisations administratives.

REGION : La phase 2 des travaux du Lido de Sète à Marseillan est en cours de réalisation.

Action 5

Réhabilitation de la côte ouest de VIAS

ETAT et REGION: Pas de programmation en 2010. Les études préparatoires aux travaux de protection du littoral, engagées en 2008, se poursuivent.

Action 6

Protection du trait de côte Valras – Vendres

ETAT et REGION : Tous les crédits inscrits au titre du CPER 2007-2013 ont déjà été engagés par l'Etat et la Région. L'opération est achevée.

Action 7

Restauration des Coussoules

ETAT et REGION : Pas de programmation.

Action 8

Sauvegarde de l'étang de CANET

ETAT : Ces travaux, qui rentrent dans le cadre du plan de communication du site Natura 2000, portent sur le réaménagement de l'aire de stationnement du "village des pêcheurs", l'aménagement cohérent de pistes et de sentiers et la restauration du cordon dunaire.

REGION : La réhabilitation des berges et du Lido de l'Etang de Canet-Saint-Nazaire, programmée en 2008 s'est achevée en 2009.

Action 9

Autres opérations

ETAT : Parmi ces opérations figurent des aménagements qui n'étaient pas clairement identifiés au début du CPER, mais dont la faisabilité est avérée (particulièrement dans l'Aude et les PO) ; et des études (exploitation sables du large, dispersion sédimentaire).

REGION : Sur le site de Paulilles, les travaux relatifs à la création d'une passerelle sur le Cosprons ont été engagés. Les aménagements ont été engagés sur les sites suivants : Gouffre de l'Oeil Doux à Fleury, arrière plage à Vendres (platelage et signalétique).

Action 10

Suivi du trait de côte

ETAT : Les programmes d'études prévus par l'EID, le BRGM et l'université se déroulent avec satisfaction et génèrent des résultats dont la vulgarisation justifie la mobilisation des crédits de communication.

REGION :

Le **BRGM**, dans le cadre de la convention (module 1: développement des connaissances), a réalisé en 2010 :

- un état des connaissances relatives à l'augmentation du niveau de la mer / submersion / changement climatique,
- une actualisation de l'aléa érosion,
- une étude de faisabilité (Réseau de surveillance tempêtes).

L'EID, dans le cadre de la convention (module 2 : stratégies d'adaptation) a réalisé en 2010 :

- un retour sur les pratiques d'aménagement,
- un état des lieux sur le recul stratégique,
- des actions sur le nettoyage des plages (problèmes et solutions).

Priorité IV

« Assurer le renouvellement de l'offre de transports par l'intermodalité et développer les réseaux de télécommunication »

Projet 9

« Mieux desservir le territoire »

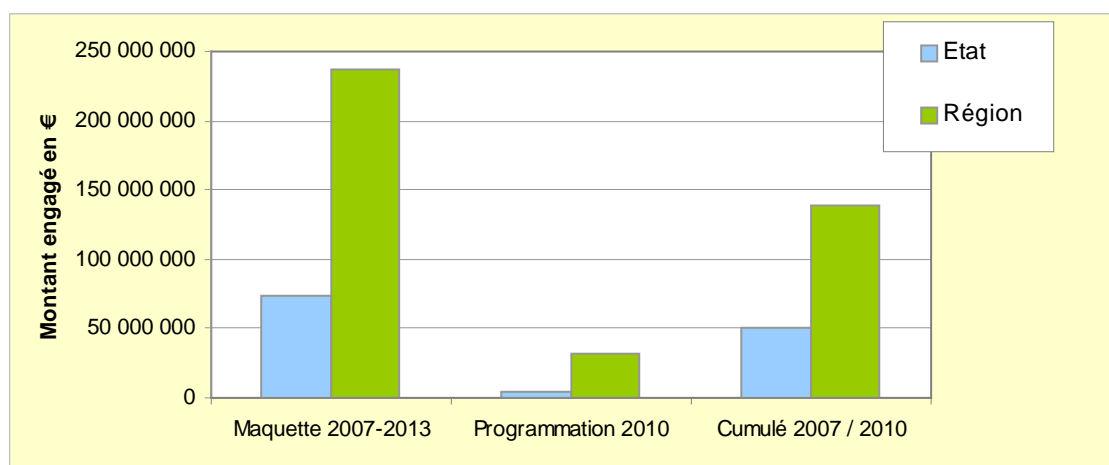
1) Rappel des objectifs

Afin de répondre à l'intensification des flux de marchandises et de voyageurs, l'Etat et la Région Languedoc-Roussillon se sont fixés quatre objectifs principaux devant permettre d'assurer une meilleure desserte du territoire, le renouvellement de l'offre de transports par l'intermodalité et le développement des réseaux de télécommunications :

- ✓ Garantir une bonne connexion et l'ouverture du territoire régional au monde et retrouver une position de carrefour parmi les grandes zones d'échanges économiques voisines sans compromettre la mobilité des biens et des personnes,
- ✓ Structurer le développement du territoire autour de systèmes de transports collectifs accessibles à tous, performants et cohérents entre eux,
- ✓ Organiser le report modal de marchandises vers les modes fluvial, maritime et ferroviaire et mieux tirer profit des flux traversant le territoire,
- ✓ Assurer l'accès à la société de l'information et développer le travail en réseau via les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

2) Etat d'avancement du projet en 2010

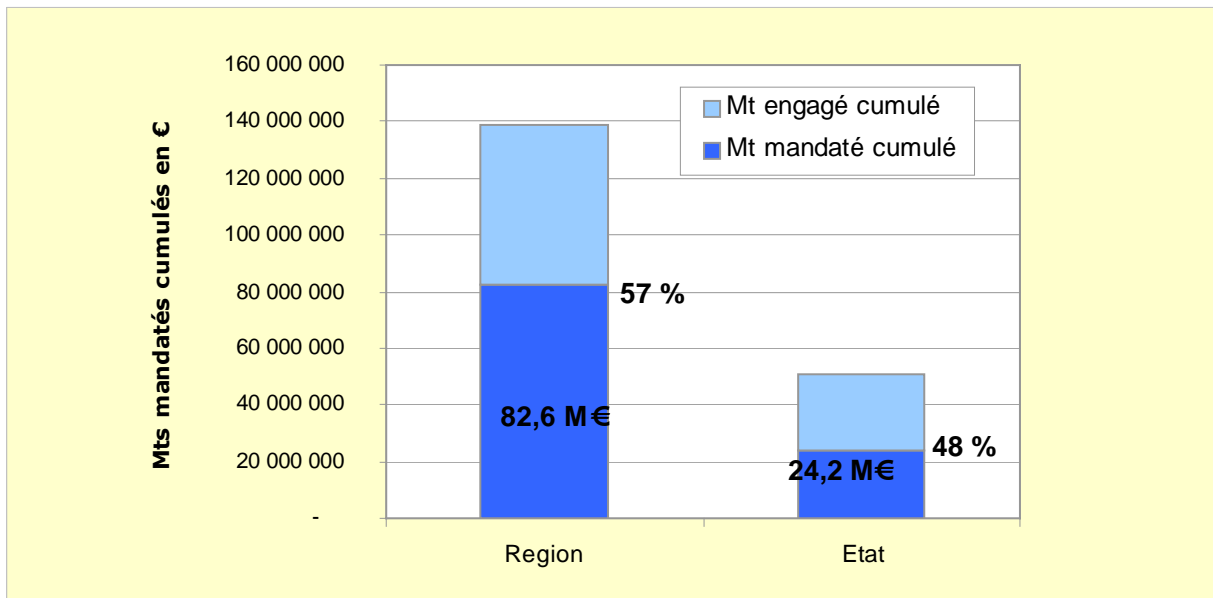
Maquette 2007-2013		Programmation 2010		Cumulé 2007 / 2010	
		En €	% par rapport à la maquette	En €	% par rapport à la maquette
Etat	74 000 000	5 045 500	7%	50 568 577	68%
Région	237 700 000	31 368 009	13%	138 986 594	58%
Total	311 700 000	36 413 509	12%	189 555 171	61%



3) Liste détaillée des actions du projet 9 et montants programmés en 2010 :

	Maquette 2007 / 2013		Autorisations d'engagement programmées sur l'exercice 2010				Cumulé 2007 / 2010			
	<i>en Euros</i>		Etat		Région		Etat		Région	
Action 1 : LGV Montpellier Perpignan (études)	5 000 000	5 000 000	0	0%			675 000	14%	1 350 000	27%
Action 2 : Contournement Nîmes Montpellier	23 000 000	11 000 000	0	0%			23 000 000	100%	11 000 000	100%
Action 3 : Aménagement des gares en pôles multimodaux	3 750 000	8 750 000	157 000	4%	1 700 000	19%	2 319 000	62%	4 010 330	46%
Actions 5 et 6 : Création OT à Lunel et Sète	5 250 000	5 250 000	625 500	12%	5 250 000	100%	1 014 917	19%	5 250 000	100%
Action 7 : Aménagement capacités Lunel / Sète Action 8 : Déplacement Gare de Frontignan	0	8 000 000			0	0%			87 500	1%
Actions 9 à 12 : Service TER autour de Nîmes : Action 9 : Modernisation Nîmes Alès (BAPR) Action 10 : Croisement de Saint Cézaire	6 300 000	6 300 000	4 263 000	68%	4 263 600	68%	6 300 000	100%	6 300 000	100%
Action 11 : Augmentation de la vitesse et Action 12 : Création OT à Marguerittes	0	12 400 000			0	0%			0	0%
Actions 13 à 15 : Service TER autour de Perpignan	0	11 200 000			0	0%			0	0%
Actions 16 à 19 : Service TER autour de Béziers	0	1 800 000			0	0%			0	0%
Action 20 à 24 : Régénération du réseau en fonction de l'Audit Rivier	20 700 000	34 000 000	0	0%	0	0%	11 776 660	57%	15 026 663	44%
Action 25 et 26 : Développer l'intermodalité transports urbains / TER	0	40 000 000			14 035 805	35%			14 698 580	37%
Action 27 : Plates-formes intermodales Fer / Mer	10 000 000	0	0	0%			0	0%	0	
Action 28 : Remise à niveau Equipts portuaires (Sète et PLN)	0	24 000 000			2 274 629	9%			15 505 765	65%
Action 29 : Investissements de dvlpt (Sète et PLN)	0	54 000 000			1 773 076	3%			50 272 306	93%
Action 30 : Aménagement 3ème quai à Port-Vendres	0	2 000 000				0%			2 728 000	136%
Action 31 : TIC / Couverture zones blanches en région	0	5 000 000			engagé à 100%	100%			5 000 000	100%
Action 32 : TIC / raccordt Etabls de l'Educ, Universités, Recherche	0	9 000 000			2 070 899	23%			7 757 450	86%
TOTAL PROJET 9	74 000 000	237 700 000	5 045 500	7%	31 368 009	13%	50 568 577	68%	138 986 594	58%

4) Mandatement cumulé 2007/2010 : bilan Etat et Région



5) Appréciation qualitative des actions du projet 9 :

Réseau ferroviaire à grande vitesse (Actions 1 à 3) :

Action 1

LGV entre Montpellier et Perpignan (études jusqu'au débat public et débat public)

ETAT : Pas de programmation en 2010

REGION : Pas de programmation en 2010.

Action 2

Contournement de Nîmes et Montpellier (études préalables et acquisitions foncières)

ETAT : Pas de programmation en 2010.

REGION : La Région a signé en 2010 une convention relative aux acquisitions foncières du CNM.

Action 3

Accompagner l'arrivée de la LGV par l'aménagement en pôle multimodal des gares

REGION : En 2010, la Région a engagé le financement des études relatives au pôle d'échanges multimodal de Saint Roch à Montpellier. La participation de la Région sur ces études est de 1,7 M€ ; l'engagement des travaux interviendra en 2011.

Par ailleurs, la Région a décidé de prendre la maîtrise d'ouvrage sur la création d'un pôle d'échanges multimodal à Baillargues. En 2010, les premières études ont pu être lancées : étude de programmation, géotechniques et le « V » topographique, avec un engagement de la Région de 85 000€.

Opérations spécifiques de développement – Régénération - Plan Gares (Actions 5 à 26) :

Actions 5 et 6

Création origine terminus à Lunel

Création origine terminus à Sète

REGION : En 2010, la Région a engagé les crédits et signé les conventions relatives aux phases projet et réalisation (travaux) pour la création de l'Origine Terminus (OT) de Lunel (4,5M€) ainsi que les travaux concernant la création d'un Origine Terminus à Sète (1,56 M€)

Actions 7 et 8

Aménagements de capacité entre Lunel et Sète

Déplacement de la Gare de Frontignan

ETAT : L'Etat n'a pas contractualisé sur cette action.

REGION : pas de programmation en 2010.

Action 9 et 10

Modernisation Nîmes Alès (BAPR)

Croisement de Saint Cézaire

ETAT : à compléter.

REGION : En 2010, la Région a signé la convention relative aux phases projet et réalisation pour l'aménagement du point de raccordement de Saint Cézaire.

Actions 11 à 24

ETAT : Pas de programmation en 2010.

REGION : Pas de programmation en 2010.

Action 25 et 26

Pôle d'échanges (hors gares TGV)

Développement de l'accueil en gares de l'intermodalité intercités et aménagements des gares

ETAT : L'Etat n'a pas contractualisé sur cette action.

REGION : Depuis 2007, la Région a engagé de nombreux dossiers relatifs à l'intermodalité dans les transports. Le volume de ces dossiers, qui représente un engagement total de la Région d'environ 14M€, conduit à en présenter une typologie :

- 1) Tarifications régionales en matière d'intermodalité (compensations tarifaires régionales, dispositif Kartatoo...), avec un engagement de la Région de 11,5 M€ entre 2007 et 2010,
- 2) Etudes de coordination d'offres de transport, menées avec différents partenaires (Départements...), avec un engagement de la Région de 310 000€,
- 3) Schémas de référence, adoptés au niveau régional en termes d'accessibilité (Schéma Directeur Régional d'Accessibilité) ou de stratégie (Schéma Régional des Transports et des Communications), avec un engagement de la Région de 270 000€,
- 4) Mise en œuvre de délégations de service public (DSP) pour la desserte en autocars, sur les lignes Mende-Le Puy et Millau - Saint Affrique, avec un engagement de la Région de 900 000€,
- 5) Etudes préalables au déploiement d'un système billettique au niveau de la Région, avec un engagement de la Région de 1,5 M€.

Activités portuaires

(Actions 27 à 30)

Action 27

Plates-Formes intermodales Fer / Mer

ETAT et REGION : Pas de programmation en 2010.

Action 28

Remettre à niveau les équipements portuaires (Sète et Port la Nouvelle)

ETAT : L'Etat n'a pas contractualisé sur cette action.

REGION : Les objectifs du programme sont les suivants : développer le transport maritime et faciliter la connexion avec les modes de transports alternatifs à la route à travers l'action en faveur des infrastructures portuaires (Sète, Port-La-Nouvelle).

Les montants individualisés en 2010 concernent essentiellement le confortement de la digue Sud de Port-La-Nouvelle.

Action 29

Intervention de développement (Sète et Port la Nouvelle)

ETAT : L'Etat n'a pas contractualisé sur cette action.

REGION : Ce programme régional d'investissements vise à permettre le développement optimisé des activités et du transport maritime alternatif à la route des ports de Sète et de Port-La-Nouvelle.

Les engagements de la Région en 2010 concernent la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) de Narbonne, dans le cadre des opérations inscrites au programme de travaux de la délégation de service public du port de Port-La-Nouvelle et visant la requalification du site.

Action 30

Aménagement d'un troisième quai à Port-Vendres

ETAT : L'Etat n'a pas contractualisé sur cette action.

REGION : Le projet est suspendu, suite à l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant les travaux.

Technologies de l'Information et de la Communication (Actions 31 à 32) :

Action 31

Développement des Infrastructures : couverture des zones blanches en région

ETAT : L'Etat n'a pas contractualisé sur cette action.

REGION : La maquette financière au titre du développement des infrastructures- couverture des zones blanches en région est plafonnée à 5M€ dans le CPER 2007-2013, mais la Région a engagé davantage de fonds dès l'année 2008, dans le cadre du Projet Numérique Régional.

Le coût total de ce projet s'élève à 52 M€. Un cofinancement européen au titre du FEDER régional est envisagé. L'opération régionale permettra d'apporter à 99,6% de la population un accès aux services à moyen et haut débit.

Action 32

Réseau régional - raccordement des établissements de l'éducation, Universités, Recherche

ETAT : L'Etat n'a pas contractualisé sur cette action.

REGION : Principales réalisations en 2010 :

→ Raccordement Internet des lycées, des centres universitaires de la région et des collèges des Pyrénées Orientales, du Gard, de la Lozère et d'une partie de l'Aude,

→ Acquisition d'un pont de visio-conférence pour les usages des lycées (apprentissage des langues...).

Priorité V

« Renforcer notre cohésion sociale »

Projet 10

« Soutenir les projets culturels et protéger le patrimoine »

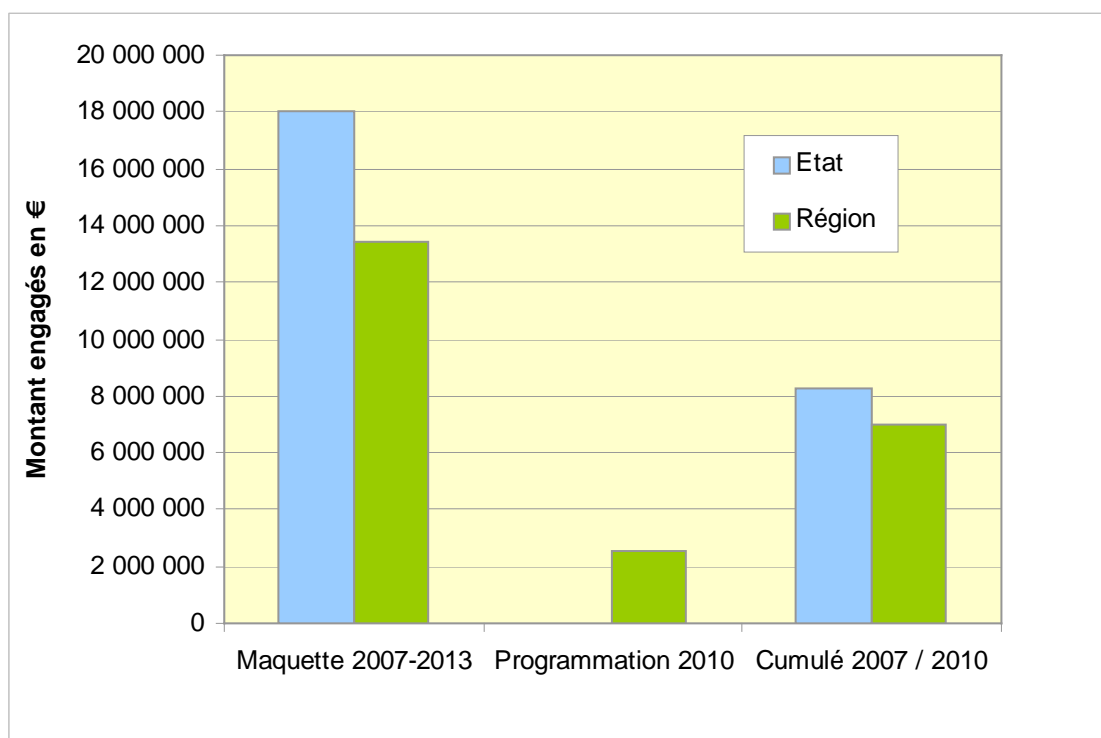
1) Rappel des objectifs

La concentration des efforts sur ce domaine concerne une politique ambitieuse de construction et de rénovation d'équipements et de monuments culturels et historiques. Ainsi les priorités culturelles de l'Etat et de la Région s'orientent dans deux directions :

- La rénovation des monuments d'envergure nationale,
- La construction d'équipements structurants.

2) Etat d'avancement du projet en 2010

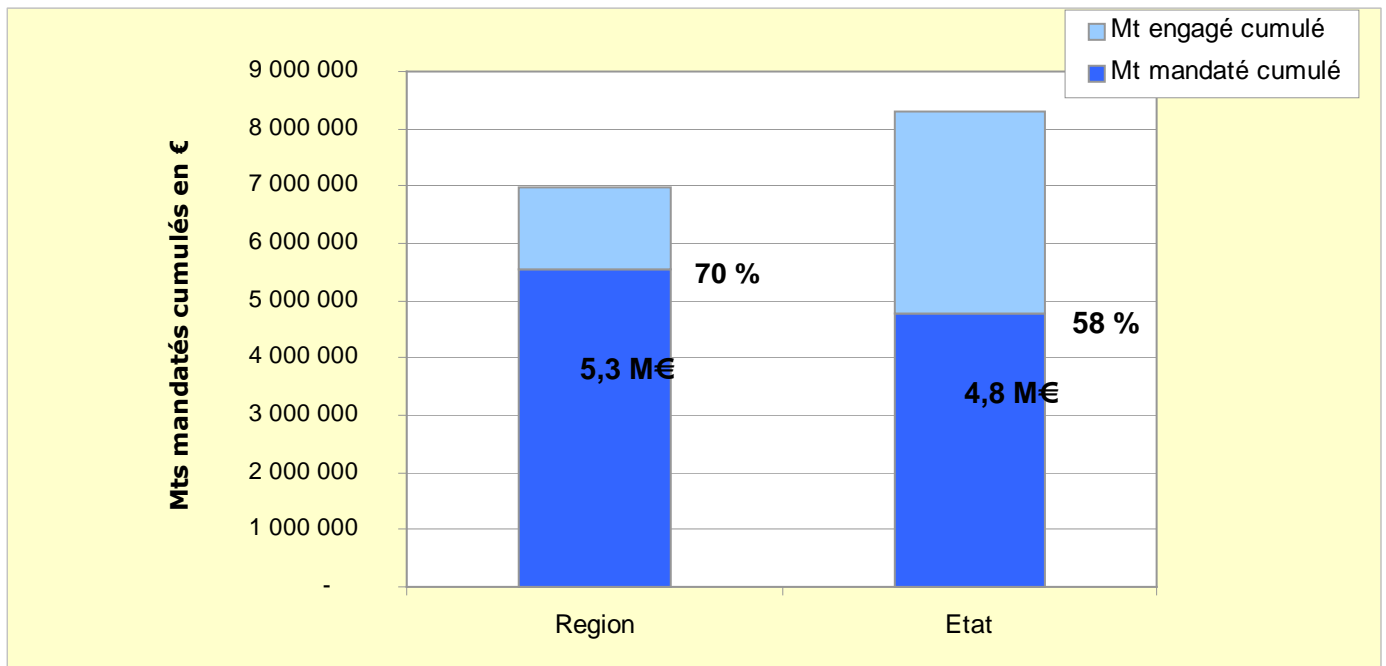
Maquette 2007-2013		Programmation 2010		Cumulé 2007 / 2010	
		En €	% par rapport à la maquette	En €	% par rapport à la maquette
Etat	18 000 000	0	0%	8 289 970	46%
Région	13 400 000	2 566 615	19%	6 976 415	52%
Total	31 400 000	2 566 615	8%	15 266 385	49%



3) Liste détaillée des actions et montants programmés en 2010 :

en Euros	Maquette 2007 / 2013		Autorisations d'engagement programmées sur l'exercice 2010				Cumulé 2007 / 2010			
	Etat	Région	Etat		Région		Etat		Région	
Action 1 : Restauration de l'Amphithéâtre de Nîmes	5 000 000	3 500 000	0	0%	0	0%	431 360	9%	158 800	5%
Action 2 : Centre de recherche de Tautavel	900 000	900 000	0	0%	210 000	23%	0	0%	870 000	97%
Action 3 : Abbaye de Lagrasse	500 000	500 000	0	0%	0	0%	436 000	87%	320 000	64%
Action 4 : Musée / Site et fouilles archéologiques de Lattes	800 000	800 000	0	0%	120 000	15%	0	0%	691 178	86%
Action 5 : Site archéologique du Clos de la Lombarde	400 000	400 000	0	0%	44 615	11%	0	0%	255 937	64%
Action 6 : Site archéologique de Javols	400 000	400 000	0	0%	50 000	13%	0	0%	128 000	32%
Action 7 : Site archéologique de Nages et Solorgues	500 000	500 000	0	0%	12 000	2%	0	0%	29 500	6%
Action 8 : Etude sur le Canal du Midi	100 000	100 000	0	0%	0	0%	15 610	16%	0	0%
Action 9 : Cité de la Danse à Montpellier / Phase 2	800 000	800 000	0	0%	Achevé en 2008	100%	800 000	100%	800 000	100%
Action 10 : Palais des Rois de Majorques	600 000	600 000	0	0%	600 000	100%	607 000	101%	600 000	100%
Action 11 : Construction du Théâtre de l'Archipel de Perpignan	5 000 000	1 500 000	Engagé en 2009	100%	1 500 000	100%	5 000 000	100%	1 500 000	100%
Action 12 : Théâtre Molière de Sète	1 500 000	1 000 000	0	0%	0	0%	0	0%	93 000	9%
Action 13 : Cité de la Danse à Montpellier / Phase 1	1 000 000	1 500 000	Engagé en 2009	100%	30 000	2%	1 000 000	100%	1 330 000	89%
Action 14 : Etude sur la création d'un Centre d'Art Contemporain à Montpellier	500 000	500 000	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Action 15 : Equipement culturel de Bayssan		400 000			0	0%	0		200 000	50%
TOTAL Projet 10	18 000 000	13 400 000	0	0%	2 566 615	19%	8 289 970	46%	6 976 415	52%

4) Mandatement cumulé 2007/2010 : bilan Etat et Région



5) Appréciation qualitative des actions du projet 10 :

VOLET PATRIMOINE

Action 1

Restauration de l'Amphithéâtre de Nîmes

ETAT : Pas de programmation en 2010.

REGION : Quasiment rien n'a été mené depuis 2007. Les subventions régionales sont caduques ou en passe de l'être. L'ACMH du projet a multiplié les études sans passer en phase travaux. Les travaux devraient cependant pouvoir démarrer fin 2011. La DRAC a prévu d'engager 500 000 €/an de 2011 à 2013. Si la Région reçoit les dossiers de demandes de subventions correspondants, elle devrait pouvoir atteindre son objectif de 500 000 € avant fin 2013.

Action 2

Centre de recherche de Tautavel

ETAT : Pas de programmation en 2010.

REGION : En 2010 la Région a aidé le CERPT et le musée de Belesta pour un total de 210 000€. L'objectif de 100 % sur le volet culture doit pouvoir être atteint en 2011.

Action 3

Abbaye de Lagrasse

ETAT : Pas de programmation en 2010.

REGION : Sur les engagements préalables à 2010 la Région est en cours de paiement des subventions. Le projet devrait se poursuivre avec de nouvelles tranches de restauration. Une réalisation à 100 % doit pouvoir être atteinte pour 2013.

Action 4

Musée / Site archéologique de Latte

ETAT : Pas de programmation en 2010.

REGION : Les travaux d'entretien du site et de consolidation des vestiges se sont poursuivis en 2010. Une étude de programmation a également été lancée.

Action 5

Site archéologique de la Lombarde

ETAT : Pas de programmation en 2010.

REGION : Affichage de l'opération sur l'inventaire des collections de Narbonne. En attente de la décision de la ville de Narbonne sur la protection/conservation et/ou valorisation des vestiges du Clos.

Action 6

Site archéologique de Javols

ETAT : Pas de programmation en 2010.

REGION : En 2010, la Région a soutenu l'opération archéologique menée par le Département de la Lozère sur le site de Javols.

Action 7

Site archéologique de Nages et Solorgues

ETAT : Pas de programmation en 2010.

REGION : Pas de programmation en 2010.

Action 8

Etude sur le Canal du Midi

ETAT : Pas de programmation en 2010.

REGION : Pas de programmation en 2010.

Action 9

Cité de la Danse à Montpellier / phase 2

ETAT et REGION : : Les crédits Etat et Région ont été engagés à 100%. L'opération est achevée.

Action 10

Palais des rois de Majorques

ETAT : opération en cours.

REGION : Dossiers relatifs à la restauration de la cour d'honneur et des chapelles en cours de paiement. Le dossier voté à hauteur de 998 195 € en 2010 pour la création d'un accueil pourrait poser problème vu que le permis de construire a été refusé. Un nouveau projet devrait être présenté. Sur le volet restauration, d'autres dossiers devraient être déposés entre 2011 et 2013, en particulier pour la restauration des chapelles.

VOLET CREATION

Action 11

Construction du Théâtre de l'archipel de Perpignan

ETAT : opération en cours, se déroulant dans d'excellentes conditions.

REGION : Engagements réalisés à 100 %, paiement à 80%, solde prévu pour mi 2011 (réception du bâtiment en juin 2011).

Action 12

Théâtre Molière à Sète

ETAT : Début de l'opération prévu en 2011.

REGION : Le dossier de restauration générale du théâtre est en cours d'instruction.

Action 13

Cité de la Danse à Montpellier / phase 1

ETAT et REGION : Opération terminée (travaux d'aménagement de l'Agora de la Danse) en juin 2010. Engagements de l'Etat à 100%.

Action 14

Etude sur la création d'un Centre d'Art Contemporain à Montpellier

ETAT : Pas de programmation en 2010.

REGION : Pas de programmation en 2010.

5.10.15

Equipement culturel de Bayssan

ETAT : L'Etat n'a pas contractualisé sur cette action.

REGION : Projet achevé.

Priorité V :

« Renforcer notre cohésion sociale »

Projet 11

« Améliorer les services de santé »

1) Rappel des objectifs

Pour répondre aux besoins des personnes âgées, handicapées ou dépendantes, il est prévu d'aider les établissements d'accueil à offrir la qualité des soins, le cadre de vie et de sécurité qu'elles sont en droit d'attendre.

Ainsi, le soutien à la reconversion des structures hospitalières en établissements de moyen et long séjour pour personnes âgées et pour l'accueil des personnes handicapées constituera une des priorités d'actions.

2) Etat d'avancement du projet

ETAT : le projet 11 a été programmé à hauteur de 100 % dès 2007, soit 7.121.000€.

REGION : La Région n'a pas contractualisé sur ce projet.

Région Languedoc-Roussillon

201, avenue de la Pompignane

34 045 Montpellier cedex 2

www.laregion.fr

Préfecture de la région Languedoc-Roussillon

Place des martyrs de la Résistance

34 062 Montpellier cedex 2

www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr